SOMME
LE DÉPARTEMENT

RAPPORT D'ACTIVITÉ
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SOMME

Année 2021

somme
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

www.somme.fr

Éditorial

L'année 2021 signe un retour à la vie normale après une année 2020 marquée par la crise sanitaire et les confinements successifs, avec des règles sanitaires et des adaptations dans le fonctionnement de notre collectivité dans tous les domaines.

Depuis le début de cette pandémie, le pouvoir d'achat des familles et le maintien de l'activité économique ont constitué le fil conducteur de notre action départementale. Cet engagement s'est accentué en 2021 pour accompagner l'indispensable relance de notre territoire.

Avec un Budget primitif en hausse de 5%, s'équilibrant à 703 millions d'euros, il a fallu en priorité veiller à ce que nos missions essentielles puissent être maintenues, en particulier celles à destination des plus fragiles de nos concitoyens. La poursuite de l'exécution du Plan de relance, décidé par les élus départementaux l'année précédente, a permis à notre collectivité de réaliser des efforts supplémentaires partout où cela était nécessaire :

- Des efforts en lien avec l'amélioration de la situation économique globale qui se traduisent par une baisse du nombre de bénéficiaire du RSA après plusieurs années de hausse ;
- Des efforts dans le domaine des solidarités (enfance et famille, autonomie, cohésion sociale) mais aussi dans le domaine des infrastructures et des collèges ;
- Des efforts vers les territoires avec de nouvelles aides à destination des communes pour l'éclairage public, la vidéoprotection, la télémédecine ou les équipements sportifs ;
- Des efforts avec de nouveaux investissements décidés au travers du programme Vallée de Somme, une Vallée idéale ;
- Des efforts conséquents pour améliorer le cadre de travail de nos agents (avec notamment l'inauguration du site départemental Simone Veil) et pour adapter l'administration au travail à distance.

Tous ces efforts ont été rendus possibles grâce à la gestion sérieuse des finances de la collectivité. Ce nécessaire travail de refondation de nos politiques, engagé dès 2015, a été salué par la Chambre régionale des comptes.

Permettez-moi également à cet instant de renouveler, au nom de l'Assemblée départementale, mes remerciements aux quelques 3 000 agents du Conseil départemental pour leur engagement et leur mobilisation quotidienne, partout dans la Somme, pour tous les Samariens.

La nouvelle mandature 2021-2028 incarne l'ambition de renforcer la place du Département comme acteur des solidarités sociales et territoriales, mais aussi, notre volonté de travailler résolument ensemble, au service des habitants de ce département. Je m'y engage, plus que jamais.

Stéphane HAUSSOULIER
Président du Conseil départemental de la Somme

Sommaire

La collectivité

L'Assemblée départementale 8
Le Président du Conseil départemental 8
La Commission permanente 9
Les Commissions spécialisées 9
Le Cabinet 9

Le cantons et les élus

Le cantons et les élus 10

Les solidarités sociales

L'enfance et la famille 12
La cohésion sociale et le logement 17
L'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées 22
Les territoires d'action sociale 28

Les solidarités territoriales

L'aménagement et l'équipement 36
Le développement de la personne 45
Le développement des territoires 58

Les annexes

Les activités support 68
Le budget 2021 78
L'organigramme de l'Administration départementale 80

La collectivité

L'Assemblée départementale

L'Assemblée départementale actuelle est issue des élections qui se sont déroulées les 20 et 27 juin 2021. Elle est composée de 46 élus qui représentent les 23 cantons, avec un mode de scrutin binominal qui garantit une stricte parité (23 femmes et 23 hommes, une femme et un homme par canton).

Chaque conseiller départemental est élu pour une durée de 6 ans (exceptionnellement 7 ans pour le mandat 2021-2028). Tout au long de l'année, le Conseil départemental définit les politiques départementales et prend de nombreuses décisions. Les plus importantes font l'objet d'un débat ouvert au public, au moins une fois par trimestre.

Le Président du Conseil départemental

Monsieur Stéphane HAUSSOULIER a été élu Président du Conseil départemental de la Somme le 2 novembre 2020 et réélu le 1er juillet 2021, à la suite des dernières élections départementales.

Le Président est le garant du bon fonctionnement de l'Assemblée départementale qu'il anime. Il décide du contenu et de l'ordre du jour de chaque session. Il prépare et exécute les décisions de l'Assemblée délibérante. Il est l'ordonnateur des dépenses du Département et il prescrit l'exécution des recettes départementales.

Pour mettre en œuvre les décisions prises par l'Assemblée départementale, il s'appuie sur l'administration départementale sur laquelle il a autorité (2 791 agents, dont 2 116 agents permanents, et qui exercent au quotidien 140 métiers). Il est épaulé pour cela par la directrice générale des services.

Le Président est également assisté dans l'accomplissement de ses tâches par les 13 Vice-présidents qui composent le bureau de l'Assemblée (cf « somme.fr », rubrique l'Assemblée départementale).

La Commission permanente

Dans l'intervalle des sessions publiques de l'assemblée délibérante, la Commission permanente, composée du Président, des Vice-présidents et, dans la Somme, de l'ensemble des autres membres du Conseil départemental, prend de nombreuses décisions. Cette Commission permanente, qui tient ses pouvoirs de l'assemblée délibérante, gère les affaires que lui a déléguées le Conseil départemental.

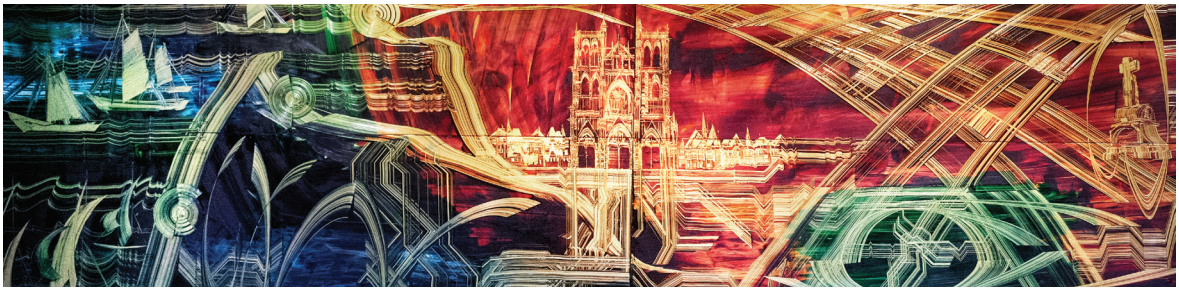

Les Commissions spécialisées

Dans la Somme, **6 commissions** réglementaires constituées au sein du Conseil départemental de la Somme instruisent les dossiers de leur domaine de compétences :

1ère : Finances et administration départementale

2ème : Solidarités

3ème : Aménagement du territoire, projets structurants, environnement et transition écologique

4ème : Infrastructures et bâtiments départementaux

5ème : Éducation, collèges, jeunesse, culture et sport

6ème : Attractivité du territoire, tourisme, développement agricole et ruralité

Ces commissions thématiques préparent les décisions du Conseil départemental et de sa Commission permanente *(cf « somme.fr », rubrique l'Assemblée départementale).*

Le Cabinet

Placé sous l'autorité directe du Président du Conseil départemental, le Cabinet est constitué d'une équipe de 5 personnes dont un directeur de Cabinet.
Le Cabinet traite les affaires en lien avec les élus et l'ensemble des partenaires et interlocuteurs du Conseil départemental.
Il travaille en collaboration avec la direction générale pour la mise en œuvre des décisions de l'exécutif départemental.

Les cantons et les élus

La Somme : **23** cantons et **46** élus

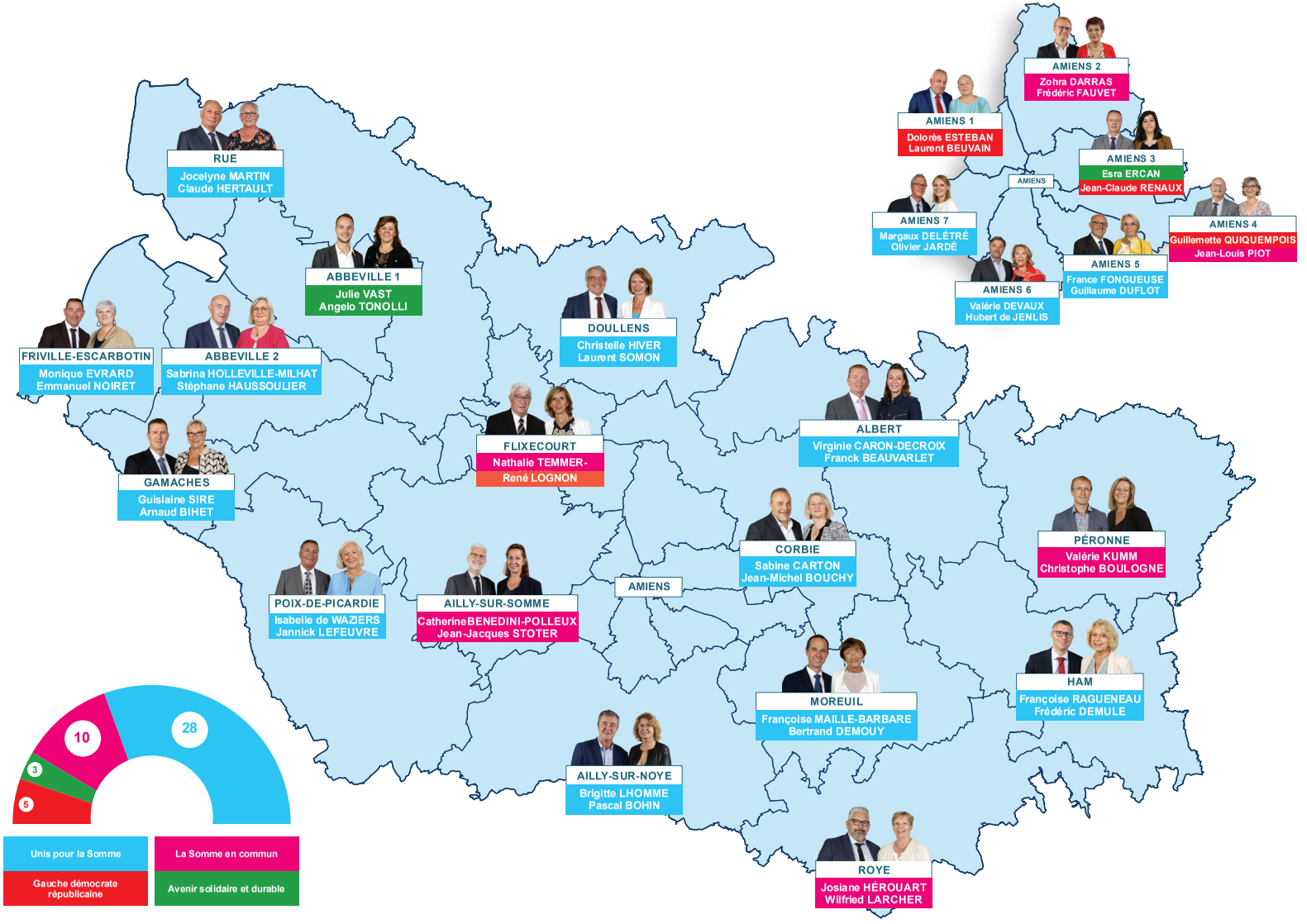

Les solidarités sociales

378,7 millions d'euros en 2021
(Budget primitif)

811 agents départementaux
(effectifs permanents, dont **588** en territoires)

+ **442** assistants familiaux

L' ENFANCE ET LA FAMILLE

Le Département a été consacré par la Loi du 5 mars 2007 chef de file de la protection de l'enfance, confirmé par la loi du 14 mars 2016 réformant la protection de l'enfant.
A ce titre, il a pour responsabilité d'accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants à travers notamment les missions de Protection Maternelle et Infantile, de promotion de la santé de la mère et de l'enfant, ainsi que de soutien à la parentalité.
Il a également pour responsabilité de prévenir l'apparition du risque et du danger concernant les enfants, en organisant le dispositif de recueil et d'évaluation des informations préoccupantes.
Enfin le Département assure une mission de protection des enfants lorsque la santé, la sécurité et l'épanouissement ne sont pas garantis, à travers des mesures d'accompagnement à domicile ou en dehors du domicile parental.

Le budget en 2021 des actions enfance et famille a été de **82,8 M€**
(79,7 M€ en 2020 – chiffres budget primitif).

Prévention

Dispositif Accueil Petite enfance

- les assistants maternels

3413 agréments valides à fin 2021 (3686 fin 2020) pour un total de places théoriques de 12 144

- accueil collectif (crèches, ...)

106 structures pour 2 371 places (-124 places en 2021)

Actions prénatales et postnatales en faveur des (futures) mères au cours de l'année 2020

- 497 consultations médicales ont été assurées par les médecins et les sages-femmes dans les centres de planification en gestion directe du Département ;
- 1123 consultants dont 647 mineurs ont bénéficié d'un suivi médical et de conseils dans le cadre de la contraception ;
- 1072 entretiens ont été assurés par les conseillères conjugales et familiales ;
- 170 animations collectives en éducation à la vie affective et sexuelle ont été menées par les conseillères conjugales et familiales, les sages-femmes et les médecins.

Les consultations prénatales ont eu lieu dans les 23 MDSI (maisons départementales des solidarités et de l'insertion) et d'autres lieux mis à disposition par les collectivités du département. Les suivis à domicile des femmes enceintes, les entretiens prénatals précoces et les séances individuelles de préparation à la naissance pour les futures mamans dans le respect des recommandations sanitaires ont été réalisés. Certaines activités ont pu être réalisées en téléconsultations.

Les bilans de santé des enfants en école maternelle

3688 enfants de 4 ans (soit 70,6% des 5217 enfants inscrits en moyenne section) ont bénéficié des bilans de santé en école maternelle effectués par les puéricultrices-infirmières et les médecins, pour l'année scolaire 2020-2021 (2673 pour 2019-2020).

Les maisons des adolescents (MDA) de la Somme à Abbeville et à Amiens

En 2021, 649 adolescents et 40 parents ont été reçus à la MDA d'Amiens (557 et 53 en 2020) et 268 adolescents reçus à la MDA d'Abbeville (171 en 2020).

L'année 2021 aura été marquée par une augmentation significative de la fréquentation, la crise du COVID ayant dégradé l'état de santé des adolescents.

On repère également de grandes difficultés pour certains de retrouver une scolarité normale. Les adolescents déclarent aussi être davantage stressés, angoissés.

On peut aussi constater une augmentation des RDV auprès de la conseillère conjugale et familiale, sexologue. Les orientations vers la professionnelle sont liées aux demandes plus nombreuses sur les questions liées à des agressions.

Les techniciens d'intervention sociale et familiale (TISF)

Ces mesures sont exercées sur l'ensemble du département par deux associations : l'Association Mosellane d'Aide aux Personnes Âgées (AMAPA) et l'Association Générale d'Aide aux Familles (AGAF) pour un volume de 18 400 heures.

692 mineurs ont bénéficié dans l'année 2021 de l'intervention d'une TISF, soit 352 familles. En 2020, 706 mineurs avaient bénéficié de l'intervention d'une TISF, soit 357 familles.

Les actions de soutien à la parentalité

Ces dispositifs sont coordonnés dans un cadre partenarial avec la Caisse d'Allocations Familiales, la justice, la MSA, l'Etat et le secteur associatif.

Ils recouvrent :

- les actions du REAAP (réseau écoute appui et accompagnement des parents) : 33 porteurs de projets soutenus en 2021 (39 en 2020) ;
- le parrainage de proximité : 52 enfants concernés en 2021 (35 en 2020) ;
- les espaces de rencontres : 240 familles concernées en 2021 (129 en 2020) ;
- la médiation familiale : 90 processus de médiation engagés en 2021 (72 en 2020).

Les assistantes sociales en commissariat et en gendarmerie

L'année 2021 a été marquée par la création de 2 postes supplémentaires d'intervenant social en commissariat et en gendarmerie portant ainsi de 5 à 7 le nombre de postes sur cette mission. Ces professionnels sont employés par le Conseil départemental de la Somme. Ce dispositif est co-financé par l'Etat sur le Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD). Ces

deux professionnels ont pris leurs fonctions respectivement en septembre et en octobre 2021.

En 2021, les intervenants sociaux en police et en gendarmerie ont reçu 1 738 personnes en entretiens (1190 en 2020). Ces situations impactaient 4 685 proches (3127 en 2020). 5 % des personnes reçues sont des mineurs. 75 % des personnes rencontrées sont des femmes et 25 % des hommes.

Le téléphone protection grave danger

Le Conseil départemental participe à la généralisation de la télé protection grave danger, déployée sur le département, à hauteur de 6 000 €.

En début 2021, le parquet d'Amiens disposait de 15 appareil téléphone grave danger. En fin d'année il en disposait de 23.

46 avis ont été donnés en 2021 (41 en 2020) pour l'attribution ou le renouvellement d'un téléphone grave danger.

Les mineurs en danger ou risquant de l'être

Les informations préoccupantes en 2021 ont concerné 2 272 mineurs (et 1405 familles) contre 2 223 en 2020. Les travailleurs médico-sociaux du Conseil départemental ont réalisé les évaluations familiales globales faisant suite aux informations préoccupantes.

Le nombre de mineurs concernés par une transmission aux autorités judiciaires est de 739 (605 en 2020) dont 67 dans le cadre d'une procédure de saisine d'urgence (76 en 2020).

Les aides financières

Aides financières aux familles	Nbre d'aides accordées	Montant total versé
2021	1 227	199 500 €
2020	879	160 500 €
Bons alimentaires distribués	**Nbre d'aides accordées**	**Montant total versé**
2021	3 619	394 000 €
2020	3 398	341 000 €

L'aide éducative à domicile (AED)

L'aide éducative à domicile est exercée par les professionnels du Conseil départemental. Au 31 décembre 2021, 633 mineurs étaient accompagnés (645 à fin 2020).

Protection

Le milieu ouvert judiciaire

L'AEMO (action éducative en milieu ouvert) judiciaire est exercée par l'association Yves Lefebvre et l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF).

Mesures	Bénéficiaires au 31 décembre 2021	Bénéficiaires au 31 décembre 2020
AEMO Judiciaire (AYLF, UDAF)	1470	1 468
AEMO renforcée	64	57

L'accueil des mineurs et majeurs

Au 31 décembre 2021, 1831 mineurs étaient pris en charge par l'aide sociale à l'enfance (1763 à fin 2020) et 540 jeunes majeurs bénéficiaient d'un contrat jeune majeur (319 à fin 2020), pris en charge par le Département.

Les mineurs non accompagnés (MNA)

La moyenne d'âge des mineurs non accompagnés admis à l'aide sociale à l'enfance (ASE) est de 16,1 ans en 2021 contre 15,5 ans en 2020. dont 90% de garçons

MNA	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Admis à l'aide sociale à l'enfance	70	130	129	309	89	98

MNA	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Suivis par le Département	110	227	266	311	273	206

Il est observé par ailleurs une nette augmentation des situations dites complexes, c'est à dire des MNA qui rencontrent des problématiques de santé, spécifiquement de santé mentale, d'addiction ou sous le coup d'une mesure pénale.

Le dispositif d'hébergement

L'accueil familial au 31/12/2021

- 442 assistants familiaux employés par le Département (dont 410 femmes), ils étaient 414 en 2020. 407 domiciliés dans le département et 35 hors département.
- 1087 enfants accueillis (1039 en 2020), soit en moyenne 2,5 mineurs par famille d'accueil.

En 2021 :
- 50 assistants familiaux ont été recrutés (57 en 2020)
- 26 assistants familiaux ont cessé leur activité (35 en 2020)

Les structures d'hébergement

Le département dispose au 31/12/2021 de 700 places pour l'accueil des mineurs et majeurs au sein de différents établissements.

Une augmentation importante du nombre de placements a été constatée ce qui a amené les établissements à une grande réactivité et à procéder à plusieurs accueils en urgence. Cette augmentation significative a parfois généré de la suractivité chez certains opérateurs.
En 2021, 2 nouveaux lieux de vie et d'accueil ont été créés sur le territoire d'Abbeville, l'un plus particulièrement dédié à l'accueil de fratries (LVA Devillers) et l'autre dédié à l'accueil de situations complexes (LVA Colibri).

Adoption et liens de filiation

Agrément et adoption

Au 31 décembre 2021, 69 agréments sont en cours de validité (33 nouveaux agrément délivrés en 2021 et 3 refus) ; (70 agréments en cours de validité à fin 2020).

Liens de filiation

Au 31 décembre 2021, 38 situations d'enfants vulnérables dans leurs liens de filiation et confiés à l'ASE étaient pris en charge par l'unité liens de filiation (35 en 2020) ; 55 enfants ont été suivis dans l'année.
14 requêtes en Déclaration Judiciaire de Délaissement Parental ont été traitées en 2021 (4 en 2020).
169 demandes d'accès aux dossiers des usagers de l'Aide Sociale à l'Enfance ont été enregistrées en 2021 (160 en 2020).

Les faits marquants (enfance et famille)

- réforme de la législation de l'accueil du jeune enfant ;
- lutte contre la précarité menstruelle : mise à disposition de kits de protection en CPEF (centre de planning et d'éducation familiale) ;
- présentation du guide des bonnes pratiques à la maternité d'Abbeville, concernant les naissances sous le secret en vue de la signature du protocole de fonctionnement ;
- organisation d'une journée thématique à destination des professionnels le 25 novembre 2021 « la parentalité dans le cadre des violences au sein du couple » à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes (125 participants).

LA COHÉSION SOCIALE ET LE LOGEMENT

Dans sa mission de lutte contre toutes les formes d'exclusion des ménages pour favoriser leur insertion, le Département pilote le Revenu de Solidarité Active (RSA), allocation individuelle relevant de la solidarité nationale, transférée par l'État, mais aussi l'ensemble des aides complémentaires à la réalisation des parcours d'insertion. Il met en œuvre l'accompagnement individuel des bénéficiaires du RSA et des actions collectives visant le retour à l'autonomie des publics. Il pilote également les aides individuelles et actions permettant l'accès et le maintien dans le logement.

En 2021, le budget de la cohésion sociale et du logement a été de 140 M€ (127,6 M€ en 2020), chiffres budget primitif.

Gestion des allocations et des aides

Allocataires du RSA

Après une légère hausse du nombre de bénéficiaires du RSA en 2020 et 2019, la tendance constatée est à la baisse depuis le premier trimestre 2021 :

	Décembre 2017	Décembre 2018	Décembre 2019	Décembre 2020	Décembre 2021
Nombre de foyers bénéficiaires du RSA (CAF + MSA)	**18 049**	**18 016**	**18 130**	**19 118**	**17 773**

(Source : Données Elisa : CAF+MSA)

Le nombre total de foyers bénéficiaires dans la Somme diminue entre le dernier trimestre 2020 et le dernier trimestre 2021 d'environ 7%. Cette dynamique est liée, en partie, à la reprise économique intervenue pendant l'automne.
Prestations RSA versées : 112 457 000 € en 2021 contre 116 744 000 € en 2020. La diminution du nombre d'allocataires est importante seulement depuis l'automne, il y a donc un effet retard sur le montant de l'allocation (3 mois, en raison de l'effet figé de l'allocation pour les bénéficiaires du RSA).

Aides financières à l'insertion

	2021	2020
Nombre d'aides accordées	2 173	1 874
Budget accordé	540 000	395 000

Le nombre d'aides allouées augmente entre 2020 et 2021, cette évolution concerne essentiellement les aides financières individuelles déconcentrées et le fonds d'aide aux jeunes. Cette évolution trouve en partie son explication dans la politique de retour à l'emploi impulsée par le Département, plusieurs aides étant destinées à favoriser la reprise d'activité (réparation de véhicule pour se rendre au travail, frais de garde d'enfants pour les heures supplémentaires, participation aux frais de déplacement pour le travail ou la formation,...).

Aides d'urgence – fonds COVID

Ce fonds a été mis en place du 1er juillet 2020 au 31 décembre 2021 dans le cadre du Plan de Relance. Les aides sont destinées à permettre un soutien alimentaire, le règlement d'une charge ou à répondre à un besoin dans l'attente d'une ouverture de droits.

- 2020 : 204 aides (pour 59 208 €)
- 2021 : 245 aides (pour 78 730 €)

Insertion sociale et socioprofessionnelle

La politique d'Insertion du Département est formalisée à travers le Programme départemental d'Insertion (PDI) 2017-2021 qui fixe les orientations de la collectivité, programme lui-même décliné en 3 Pactes Territoriaux pour l'Insertion, pour chacun des grands territoires : Ouest (Picardie maritime et Cinq vallées), Amiénois et Est du département (Hauts de Somme et Somme Santerre). Ces documents stratégiques font du retour à l'activité et à l'emploi l'axe majeur du Département en faveur des bénéficiaires du RSA.

L'accompagnement social des bénéficiaires du RSA

Au 31 décembre 2021, sur 19 227 personnes bénéficiaires du RSA (allocataires et conjoints), 16 720 ont été orientées vers un référent de parcours, dont 56 % vers Pôle Emploi (55,1% en 2020) et 44 % vers un référent social (44,9% en 2020).

La mission d'accompagnement social est réalisée soit par les équipes sociales du Département, soit par des opérateurs externes dans le cadre d'un marché public depuis février 2020. Fin 2021, 4 071 bénéficiaires du RSA ont été orientés vers ce marché (3 936 en 2020).

La contractualisation : le taux global de contractualisation pour les allocataires du RSA (et leur conjoint) s'élève à 71,8 % au 31/12/2021 (68,7 % au 31/12/2020). L'impact Covid n'a pas été anodin, principalement pour les opérateurs. De nombreux sites ont dû être fermés temporairement, ne facilitant pas non plus une contractualisation rapide.

L'accompagnement socio professionnel des bénéficiaires du RSA

Au 31 décembre 2021, 9 315 bénéficiaires du RSA ont été orientés vers Pôle emploi (contre 9 489 au 31 décembre 2020).
Le Département et Pôle Emploi réalisent depuis 2015 l'accompagnement global des demandeurs d'emploi : un conseiller de Pôle Emploi et un référent insertion du Département mettent en commun leurs compétences pour résoudre ensemble les difficultés d'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi. En 2021, la convention de coopération a été renouvelée pour une période de 3 ans (2021-2023).

En 2021, 1 882 personnes ont bénéficié d'un accompagnement global (contre 1 198 en 2020), dont 1 443 bénéficiaires du RSA, soit 76,7 % (contre 70,6 % en 2020). Le délai moyen de démarrage de l'accompagnement est de 22,9 jours et la durée moyenne de l'accompagnement de 141 jours.

Les actions d'insertion

Le soutien aux épiceries sociales

389 personnes ont été orientées en 2021 (291 en 2020) et 372 personnes ont été accompagnées (291 en 2020).

 Les actions relevant des savoirs fondamentaux (transférabilité des savoirs, illectronisme, mobilité) 1 073 participants en 2021 (479 en 2020).

 Les actions relevant de la dynamisation professionnelle (connaissance de l'entreprise et préparation à l'emploi, renforcement des compétences) : 1420 participants en 2021 (729 en 2020).

▸ les actions de professionnalisation

 L'accompagnement socioprofessionnel dans les Structures de l'Insertion par l'Activité Économique (SIAE)

En 2021, 26 porteurs de projets d'atelier et chantier d'insertion, 1 association intermédiaire et 6 entreprises d'insertion ont reçu un agrément de l'État et ont été financés par convention avec le Département.
Ainsi, 1 785 (1726 en 2020) personnes ont accédé à un contrat à durée déterminé d'insertion (CDDI), dont 994 étaient initialement allocataires du RSA (995 en 2020), ce qui représente 56 % (57,64 % en 2020) de l'ensemble des salariés (dont 690 salariés initialement bénéficiaires du RSA hommes et principalement des personnes âgés de 25 à 40 ans). Un tiers d'entre eux a pu bénéficier d'une formation durant leur parcours d'insertion. La durée moyenne des parcours s'étend à 12 mois et le taux de sortie positive est de 53% (contre 52 % en 2020).

En lien avec le contexte sanitaire, le taux de fréquentation des actions et les sorties positives restent plus ou moins équivalentes à l'année précédente.

 La prescription des contrats aidés

Dans le secteur non marchand, en 2021, le Département a contribué au financement de 220 CUI-PEC (contrat unique d'insertion – parcours emploi compétences) (100 CUI PEC en 2020), pour des bénéficiaires du RSA dont 72 % accédant pour la 1ère fois à un contrat.
Dans le secteur marchand, en 2021, le Département a financé 150 CIE (contrat initiative emploi) (60 en 2020) dont 57% en CDI contre 43% en CDD.

 Les clauses d'insertion par l'activité économique dans les marchés publics de la collectivité

En 2021, 78 marchés du Département (35 en 2020), parmi 130 étudiés (77 en 2020) ont comporté une clause d'insertion par l'activité économique, répartis comme suit :
- 68 marchés de travaux (27 en 2020) ;
- 2 marchés de services (aucun en 2020) ;
- 8 marchés de fournitures (8 en 2020).

Logement / Habitat

La politique du Département est formalisée à travers deux documents : le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) adopté le 30 novembre 2015 et le Plan Habitat du Département (PHD) adopté le 6 février 2017.
L'année 2021 a été consacrée à l'évaluation du PDALHPD qui arrive à son terme en mars 2022 et à la mobilisation des partenaires et des territoires d'action sociale pour travailler à la réécriture d'un nouveau Plan.

Le fonds de solidarité logement (FSL)

Les aides financières individuelles

Aides financières individuelles	2020	2021
Nombre d'aides accordées	**2 058**	**2541**
Montant total des aides accordées	**669 805 €**	**872 261 €**

En 2021 le nombre de dossiers d'aides financières accordées par le Fonds de solidarité logement a augmenté de 24 % par rapport à 2020.

Les actions d'accompagnement logement

En 2021, les accompagnements spécifiques logement (accès, santé, énergie, insertion, habitat adapté) ont bénéficié à 583 ménages (399 ménages en 2020).

Le fonds COVID logement

Ce fonds a été mis en place du 1er juillet 2020 au 31 décembre 2021 dans le cadre du plan de relance pour intervenir auprès des ménages non éligibles au FSL (fonds de solidarité logement) en difficulté par rapport au logement du fait de la crise sanitaire.
Nombre d'aides aux impayés d'énergie : 57 en 2021 pour 15 000 € au total (41 aides en 2020).
Nombre d'aides aux impayés de loyers : 127 en 2021 pour 147 000 € (75 aides en 2020).

Actions et aides en matière d'habitat

Le soutien des bailleurs sociaux à la construction de logements sociaux

La collectivité intervient depuis 2017 auprès des bailleurs sociaux dans le cadre d'un appel à projet annuel pour appuyer le financement de la production de logements dans des opérations ciblées et qui répondent aux besoins des populations âgées, handicapées ou défavorisées.
L'un des principaux critères de cet appel à projet annuel est le développement d'un projet social par le bailleur seul ou avec l'appui d'un partenaire. Les projets d'habitat inclusif peuvent s'inscrire dans ce cadre.

Financement des opérations de logement social	2020	2021
Nombre d'opérations financées	**2**	**3**
Nombre de logement sociaux	**55**	**88**
Montant alloué	**200 000 €**	**200 000 €**

Des garanties d'emprunts peuvent également être accordées aux bailleurs sociaux présents dans la Somme pour les opérations de construction ou d'acquisition et de réhabilitation. Le Département garantit les emprunts des opérations se situant hors territoire des communautés d'agglomération. Il intervient à hauteur de 100 % pour les projets d'AMSOM Habitat et à 50 % pour les projets des autres bailleurs.
A ce titre en 2021, 12 garanties ont été accordées (145 logements réhabilités et 70 logements neufs). En 2020, 4 garanties avaient été accordées (169 logements réhabilités et 27 logements neufs).

Le soutien des ménages modestes dans la réalisation de travaux d'amélioration du logement

Le Département accorde des aides individuelles aux ménages propriétaires occupants, en complément d'une aide de l'Agence nationale de l'habitat afin :

- d'adapter leur logement au vieillissement (128 aides en 2021, 37 en 2020)
- de réhabiliter des logements dégradés (8 aides en 2021, 2 en 2020) ;
- d'améliorer la performance énergétique des logements (203 aides en 2021, 544 en 2020).

Les faits marquants (cohésion sociale et logement)

- **La généralisation de l'utilisation de la Gestion Electronique des Documents (GED) :** Il s'agit de mettre en place une gestion globale des documents sous forme dématérialisée (fichiers électroniques à toutes les étapes, y compris le stockage final) ;
- **Le déploiement du « Bus pour l'emploi »** afin d'aller vers les Samariens éloignés ou empêchés compte-tenu de leur manque de mobilité ;
- **La participation du Département de la Somme au déploiement du Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) :** Dans le cadre d'une convention avec l'Etat, et dont l'objectif est de lutter contre la pauvreté en facilitant le parcours vers l'emploi des personnes rencontrant des difficultés d'accès au marché du travail ;
- **La démarche d'amélioration continue du dispositif d'aide aux personnes âgées** : Pour financer les travaux de maintien à domicile.

L'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

Le Département développe une politique centrée sur l'amélioration de la vie quotidienne et la qualité de la prise en charge des personnes âgées et des personnes en situation de handicap à domicile comme en établissement.

Ses missions visent les 4 objectifs stratégiques suivants :

- permettre aux personnes âgées ou handicapées de réaliser leur choix de vie à domicile ;
- assurer la pérennité du secteur de l'aide à domicile ;
- promouvoir la qualité et la diversité de l'offre d'hébergement et d'accompagnement ;
- renforcer le pilotage départemental des politiques autonomie en qualité de chef de file.

Budget 2021 : 155,9 M€ (149,4 M€ en 2020), chiffres budget primitif.

Allocations et prestations

Missions et activités 2021

Prestations APA/PCH (Allocation personnalisée d'autonomie – Prestation compensatoire handicap)

Dans ce domaine, les services du Département assurent le pilotage, l'organisation et la sécurisation des prestations APA à domicile et PCH, la coordination et l'harmonisation de l'activité des équipes Autonomie en territoire, le traitement des dossiers complexes et des recours et l'organisation et le suivi des transports scolaires adaptés des élèves et étudiants handicapés.

Pour l'APA à domicile, au 31/12/2021 : 6228 bénéficiaires contre 6359 au 31/12/2020, dont :

- 1 271 bénéficiaires en mandataire (soit 20 %, contre 25 % au 31/12/2020) ;
- 4 708 bénéficiaires en prestataire (soit 76 %, contre 70,5 % au 31/12/2020) ;
- 249 bénéficiaires en emploi direct (soit 4%, similaire à 2020).

Pour la PCH, au 31/12/2021 : 2 744 bénéficiaires (droits ouverts) contre 2 503 fin 2020.

Transports adaptés pour les enfants/étudiants handicapés : 152 jeunes transportés au 31/12/2021 contre 133 en 2020.

Aide sociale

Dans ce domaine, les services du Département assurent le pilotage des prestations d'aides sociales pour les personnes âgées et handicapées (aide à l'hébergement, aide-ménagère, aide sociale en accueil familial), l'instruction des demandes de prestations d'aide sociale ainsi que l'APA en établissement (APAE), la gestion des recouvrements de l'obligation alimentaire et les recours en récupération sur les successions, donations, legs et les hypothèques légales.

Au 31/12/2021 :
- 2 514 bénéficiaires PA et PH en établissements (2418 en 2020) ;
- 476 bénéficiaires PA et PH aide-ménagère (404 en 2020) ;
- 3 805 bénéficiaires de l'APA établissements (3567 en 2020).

Contrôle d'effectivité

Dans ce domaine, les services du Département assurent le contrôle de l'effectivité des aides et des prestations attribuées (APA, PCH notamment). Ils assurent également la récupération des trop-perçus de prestations.
- 110 contrôles PCH en 2021 (455 en 2020) ;
- 1 143 contrôles APA en 2021 (24 en 2020) ;
- 620 récupérations pour 400 000 €.

Établissements

Missions et activités 2021

Le Département assure des missions obligatoires de tarification et de contrôle tant financier que qualitatif des établissements et des services sociaux et médico-sociaux qui accueillent et/ou accompagnent des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap.

Le département de la Somme comprend, au 31/12/ 2021 :

69 établissements pour personnes âgées

- 50 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) soit 5 400 places dont 4 558 habilitées à l'aide sociale ;
- 7 unités de soins de longue durée (USLD) soit 478 places totalement habilitées à l'aide sociale ;
- 11 résidences autonomie soit 345 places dont 141 sont habilitées à l'aide sociale ;
- 1 accueil de jour autonome de 18 places.

Les tarifs moyens 2021 :
- EHPAD : 55,78 € / jour (54,77 € en 2020) ;
- USLD : 55,33 € / jour (54,20 € en 2020) ;
- Résidences autonomie : 25,18 € (24,69 € en 2020).

72 établissements et services pour personnes en situation de handicap

- 15 foyers de vie soit 628 places ;
- 12 foyers d'hébergement soit 322 places ;
- 2 établissements d'accueil non médicalisé (EANM) soit 59 places ;
- 10 foyers d'accueil médicalisé (FAM) soit 203 places dont 23 sans hébergement ;
- 14 accueils de jours soit 250 places ;
- 13 SAVS soit 445 suivis ;
- 5 SAMSAH soit 93 suivis.

Les tarifs moyens 2021 :

- foyer de vie : 152,12 € (141,19 € en 2020) ;
- foyer d'hébergement : 94,95 € (102,65 € en 2020) ;
- EANM : 121,97 € (pas de référence en 2020 car il s'agit d'une nouvelle catégorie d'établissement à la suite de la transformation de foyers de vie ou foyer d'hébergement) ;
- FAM : 144,30 € (131,05 € en 2020) ;
- accueils de jour : 59,32 € (60,65 € en 2020).

Au titre de l'année 2021, 98 signalements (contre 65 en 2020) ont été transmis, soit 53 pour le secteur personnes âgées et 45 pour le secteur handicap. Sur ces 98 signalements, 5 sont en lien avec la crise sanitaire. 22 signalements étaient relatifs à un comportement violent de la part d'usagers, à l'égard d'autres usagers ou à l'égard du personnel.
L'augmentation du nombre de signalements en 2021 est également liée à des réclamations des familles suite aux restrictions des visites dans les établissements médico-sociaux pendant la crise sanitaire.
Toutes ces situations ont fait l'objet d'un suivi particulier et ont pour la quasi-totalité été classées sans suite.

Les aides à l'investissement

Les aides départementales à l'investissement prennent la forme de subventions à hauteur de 20 % du coût des travaux et de garanties d'emprunt.
Au total, 1 860 000 € de crédits de paiement ont été votés en 2021. 18 projets d'investissement ont ainsi pu être accompagnés (exemple : EHPAD de Doullens, EHPAD de Saint Riquier, EHPAD de Nesle, foyer d'hébergement de l'EPSOMS à Amiens) pour l'amélioration des conditions d'accueil et la modernisation des établissements.

Vie à domicile

Missions et activités 2021

Dans le domaine de la vie à domicile, les services du Département assurent un certain nombre de missions :

➤ **Le pilotage et la mise en œuvre de la politique départementale en matière de maintien à domicile des personnes âgées et handicapées :**

Demandes d'autorisation de fonctionnement des SAAD (service d'aide à domicile), contractualisation et restructuration du secteur.
Au 31 décembre 2021 : 51 SAAD dont 9 SPASAD – services polyvalents d'aide et de soins à domicile - (50 services en 2020). 17 SAAD ont signé un CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) avec le Département ;

➤ **Le soutien aux professionnels du secteur de l'aide à domicile et l'animation du partenariat :**

Les 1370 professionnels des 14 SAAD relevant de l'avenant 43 de la branche de l'aide à domicile ont bénéficié de la revalorisation salariale au 1er octobre 2021, soit un coût total pour le dernier trimestre 2021 de 1 134 738 € ;

➤ **La supervision de projets en faveur de la prévention de la perte d'autonomie et du bien vieillir à domicile (téléassistance, conférence des financeurs) :**

En 2021, 120 projets ont été retenus dans le cadre de la Conférence des financeurs (contre 108 en 2020) pour un montant de subventions attribuées de 1 274 134 € contre 1 198 526 € en 2020.

Au 31/12/21, 6388 abonnés ont bénéficié de la téléassistance contre 6371 en 2020. Le marché de la téléassistance a été renouvelé pour la période 2020-2024 ;

➤ **Le pilotage de la politique départementale en matière d'accueil familial :**

Au 31/12/21, le département comptait 146 accueillants familiaux contre 150 en 2020 pour 277 possibilités d'accueil (280 en 2020) et 231 personnes accueillies (236 en 2020) dont 153 personnes handicapées de moins de 60 ans, 59 personnes handicapées de plus de 60 ans et 19 personnes âgées ; en 2021, 41 dossiers d'agrément ont été étudiés dont 8 premières demandes, 22 renouvellements, 11 modifications.

L'accueil familial comprend également la formation initiale et continue, le suivi ainsi que le contrôle du dispositif.

Les faits marquants (autonomie PA/PH)

• la contribution à la revalorisation des salaires pour les salariés à domicile des SAAD (services d'aide à domicile) ;

• l'organisation d'une table ronde et de groupes de travail avec les SAAD (objectifs : lever les freins à l'emploi et favoriser la mobilité, valoriser les métiers du secteur de l'aide à domicile, améliorer la qualité de vie au travail) ;

• la poursuite du financement des actions du plan de relance 2020, en particulier des actions innovantes en faveur du maintien à domicile des personnes âgées et des personnes handicapées (EHPAD hors les murs, plateformes de services renforcés, relayage, aides aux aidants, actions inclusives pour les personnes handicapées vers la culture, les sports et les loisirs) ;

• le développement de l'habitat inclusif, formule intermédiaire entre le domicile et l'établissement (7 projets en 2021) et la signature d'un accord-cadre avec l'Etat et la CNSA pour déployer l'Aide à la Vie Partagée ;

• la poursuite de la démarche de contractualisation avec les organismes gestionnaires d'établissements : 8 contrats négociés sur l'année ;

• l'élaboration d'un programme d'action (feuille de route CNSA) pour les années 2021-2024 visant à améliorer la réponse aux besoins des personnes âgées et des personnes handicapées ;

LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH)

La MDPH est un groupement d'intérêt public présidé par le Président du Conseil départemental et créé par la loi du 11 février 2005. La MDPH exerce une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil auprès des personnes handicapées et de leur famille.

La mission d'accompagnement comprend l'évaluation du handicap et des besoins de compensation en fonction du projet de vie des personnes. L'équipe pluridisciplinaire composée de professionnels internes ou externes à la MDPH évalue et propose des plans d'aide. C'est la CDAPH (commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) qui décide de l'attribution des diverses aides spécifiques au handicap.

Au total, 59 agents travaillent au sein de la MDPH (6 agents Etat, 22 agents Conseil départemental, 30,5 agents GIP MDPH et 1 volontaire service civique), soit un total de 52,8 ETP au 31 décembre 2021.
Son budget total s'élève à environ 3,3 millions d'euros, en incluant les mises à disposition de moyens par les partenaires.
Ce budget est financé par le Département de la Somme (45%), l'Etat (31%) et la CNSA – caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (24%).

L'activité 2021

Dossier déposés	2018	Var N-1	2019	Var N-1	2020	Var N-1	2021	Var N-1
Adultes	12 929		12 913	-0.1 %	12 473	-3.4 %	13 646	9.4 %
Enfants	4 083		4 422	8.3 %	4 258	-3.7 %	4 443	4.3 %
Total	**17 012**		**17 335**	**1.9 %**	**16 731**	**-3.5 %**	**18 089**	**8.1 %**

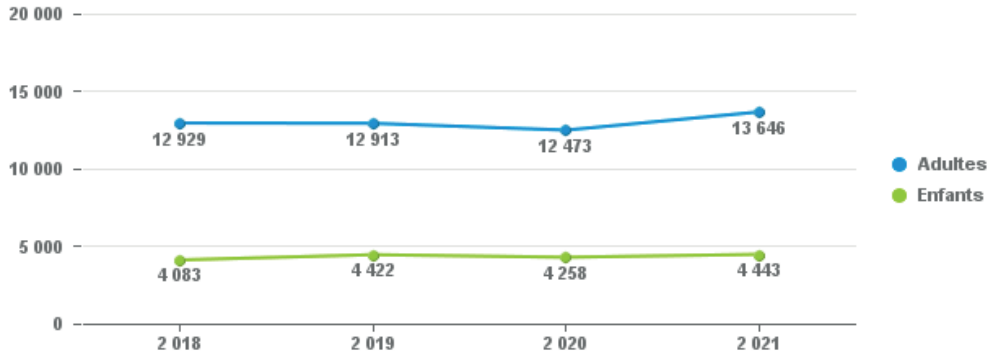

L'activité en 2021 est en hausse importante comparée à 2020, mais 2020 avec la crise sanitaire n'est pas une année de référence. Ainsi, comparée à 2019, l'activité est quasi stable chez les enfants et en légère hausse pour les adultes. Ce sont donc un peu plus de 18 000 dossiers qui ont été déposés soit en papier soit en ligne via le télé service (environ 7% de demandes en ligne).

En ce qui concerne les décisions, on observe également une légère hausse comparée à 2019. Près de 49 500 décisions ont été prises en lien étroit avec la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées - CDAPH (45150 décisions prises en 2020 et 49170 en 2019).

Les faits marquants

La MDPH a déménagé sur le site départemental Simone VEIL le 16 mars 2021. Elle a pu ainsi intégrer de nouveaux locaux accessibles et adaptés mis à disposition par le Conseil départemental.

LES TERRITOIRES D'ACTION SOCIALE

Les actions sociales du Département de la Somme sont mises en œuvre dans le cadre de 5 territoires d'action sociale : Picardie Maritime, 5 Vallées, Amiens, Hauts de Somme et Somme Santerre.

Chaque territoire, dirigé par un directeur de territoire, assure 5 missions principales : «accueil et action sociale de proximité», «prévention et protection de l'enfance», «protection maternelle et infantile», «cohésion sociale et logement» et «autonomie».

Une équipe de professionnels, dirigée par un responsable territorial rattaché au directeur de territoire, est chargée de la mise en œuvre de chacune de ces missions. Au total ce sont près de 1030 personnes (dont 442 assistants familiaux) qui œuvrent au quotidien sur l'ensemble du territoire (au sein des MDSI et des sièges de territoire, ou à domicile pour les assistants familiaux).

Les Maisons Départementales des Solidarités et de l'Insertion (MDSI)

▸ 22 MDSI sont réparties sur les 5 territoires d'action sociale, elles assurent la proximité avec les usagers.

Elles sont ouvertes à tous les habitants de la Somme, quels que soient leur âge et leur situation, avec ou sans rendez-vous, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30,
En complément, les communes et les partenaires du Département mettent à disposition des locaux. Ainsi plus de 40 permanences sont assurées par les professionnels du Département et permettent de répondre avec plus de proximité aux besoins des habitants, en offrant des consultations sur rendez-vous.

Les équipes pluridisciplinaires, travailleurs sociaux et médico-sociaux (assistants sociaux, éducateurs, conseillers en économie sociale et familiale, référents socioprofessionnels, conseillères conjugales et familiales, puéricultrices, infirmières puéricultrices, infirmières, médecins, psychologues, sages femmes, secrétaires médico-sociales) et les cadres qui interviennent dans la mise en œuvre de ces missions, permettent d'apporter une réponse globale aux besoins de l'usager.

Enfin, depuis 2017, un bus PMI se déplace dans une quinzaine de communes du département pour proposer des consultations gratuites préventives pour les enfants de 0 à 6 ans ainsi que des consultations prénatales.

Les MDSI accueillent également les partenaires extérieurs et coordonnent leurs actions afin de manifester le rôle de «chef de file» du Département en matière sociale, de faciliter les démarches des usagers et de les aider à faire valoir leurs droits (CPAM, CARSAT, CMP, CMPP, etc.…).

Les faits marquants

• l'organisation sur les différents territoires de 2 éditions de la semaine « réussir sans attendre » afin de favoriser le retour à l'activité et à l'emploi des allocataires du RSA. L'objectif de cette semaine, qui mobilise de nombreux partenaires, est que chacun trouve une formation, une offre d'emploi ou une action d'insertion ;

• la mise en place du logiciel « Rdv solidarités » et la formation des agents à son utilisation. Ce logiciel, fourni par l'ANCT (agence nationale de la cohésion des territoires) et un consortium de Départements, permet d'améliorer la gestion des Rdv (prise de Rdv en ligne, rappels automatiques des Rdv, gestion des files d'attente).

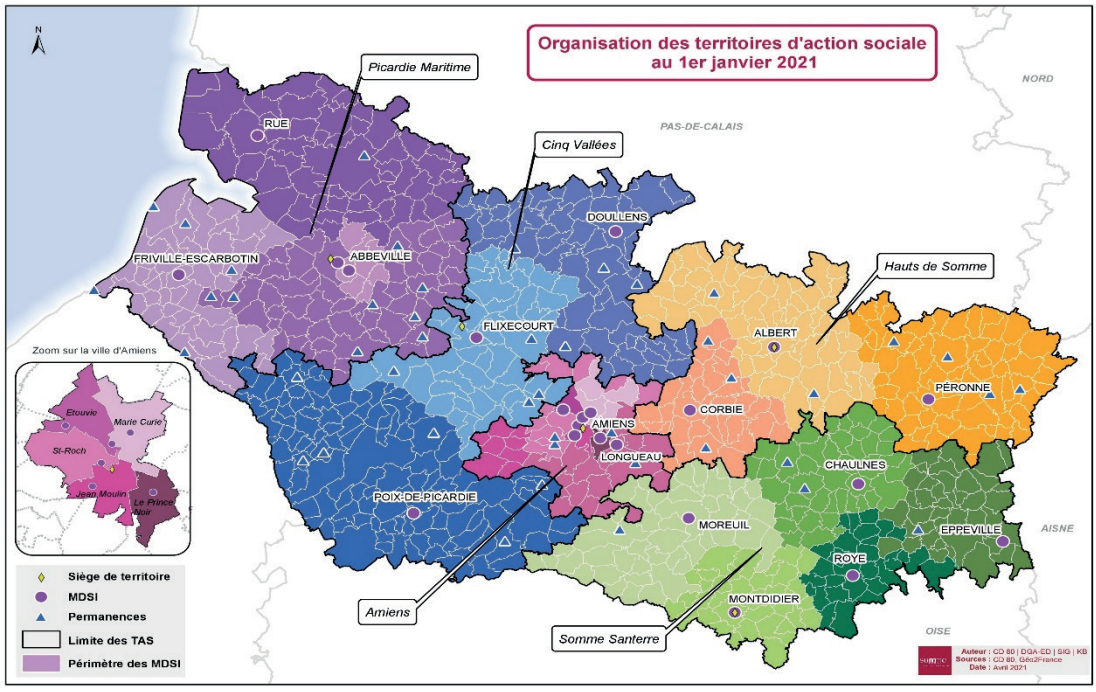

LE TERRITOIRE PICARDIE MARITIME

163 communes et 124 338 habitants. De fortes polarisations autour d'Abbeville et Friville-Escarbotin. Les professionnels sont repartis sur 5 sites, 1 MDSI à Friville, 1 à Rue, 2 MDSI à Abbeville ainsi que le siège du territoire.

Ressources humaines du territoire : 278 agents dont 143 assistants familiaux

Accueil et action sociale :

- 23 214 accueils téléphoniques
- 12 800 accueils physiques
- 1 993 accompagnements des assistants sociaux au 31/12
- 434 permanences délocalisées et 1382 rendez-vous

Enfance : prévention – protection

Protection Maternelle Infantile (PMI)

- 841 naissances
- 432 femmes enceintes suivies par les sages-femmes
- 1 375 enfants vus lors des bilans de santé 3-4 ans
- 3 647 enfants vus en consultations PMI
- 872 visites à domicile chez les assistants maternels
- 1 023 personnes vues lors de consultations des centres de planification et d'éducation familiale d'Abbeville, Rue et Friville

Prévention

- 286 Informations préoccupantes
- 111 Mesures d'aides éducatives à domicile pour 111 enfants

Protection

- 386 enfants confiés à l'ASE au 31/12/21
- 834 bons alimentaires et 205 aides financières pour un budget de 208 310 €

Cohésion sociale et logement

RSA

- 3 685 foyers bénéficiaires du RSA
- 2 034 bilans et 2 150 CER (contrats d'engagement réciproque)
- Taux de contractualisation au 31/12 : 80,30%

Lutte contre la précarité

- 497 aides financières pour un budget de 108 321€
- 681 aides fonds solidarités logement pour un budget de 307 379 €

Autonomie

- 1 972 APA à domicile et 912 APA en établissements
- 321 bénéficiaires de la PCH adultes et 37 enfants
- 1 409 places pour 14 Ehpad
- 255 places pour 10 établissements handicaps
- 37 accueillants familiaux
- 1 709 abonnés à la téléassistance

Les faits marquants

- mise en place des permanences hebdomadaires MDPH à Abbeville et à Friville ;
- accueil d'un service civique pour accompagner les jeunes majeurs ;
- desserte de 12 communes rurales par le Bus de l'emploi ;
- des animations l'été encadrées par l'équipe Enfance tant en prévention qu'en protection.

LE TERRITOIRE DES « 5 VALLÉES »

Un territoire étendu qui regroupe 220 communes et 98 500 habitants.
3 MDSI (Poix de Picardie, Flixecourt et Doullens), le siège de territoire est à Flixecourt.
Ressources humaines du territoire : 227 agents dont 124 assistants familiaux
Accueil et action sociale

- Accueils téléphoniques : 14 783
- Accueils physiques : 8 904
- Accompagnements des assistants sociaux au 31/12 : 1 328
- Nombre de permanences délocalisées : 398
- Nombre de rendez-vous : 1 007 personnes sur les permanences délocalisées

Enfance : Prévention – protection- PMI

PMI

- 889 naissances
- 256 femmes enceintes suivies par les sages-femmes
- 1 224 enfants vus lors des bilans de santé 3-4 ans
- 1 994 enfants vus en consultations PMI
- 481 visites à domicile chez les assistants maternels
- 8 personnes vues lors de consultations du centre de planification et d'éducation familiale

Prévention

- 259 informations préoccupantes
- 55 mesures d'aides éducatives à domicile pour 155 enfants

Protection

- 266 enfants confiés à l'ASE
- 264 bons alimentaires et 78 aides financières (33 195 €)

Cohésion sociale et logement

RSA

- Foyers bénéficiaires du RSA : 3 823
- Bénéficiaires en action insertion sociale ou socioprofessionnelle : 663 prescriptions Insertion et 266 placements
- Validation de 1 534 CER (contrats d'engagement réciproque) dont 1 196 primo CER et 338 renouvellements
- Taux de contractualisation au 31/12/21 : 71,9%

Lutte contre la précarité

- Aides financières pour un budget de 64 627€
- Aides Fonds de solidarité logement pour un budget de 166 946 €
- Aides financières individuelles déconcentrées : budget de 34 120 €

Autonomie

- 1 321 bénéficiaires de l'APA à domicile et 566 bénéficiaires de l'APA en établissements
- 2 372 adultes bénéficiaire de la PCH et 261 enfants
- 261 établissements PA et 19 établissements PH
- 53 accueillants familiaux
- 1 172 abonnés à la téléassistance

Les faits marquants

- mise en place des comités de coordination locale Département et Pôle Emploi avec pour objectif le pilotage de l'accompagnement global entre RTCSL et directeurs d'agence Pôle Emploi ;
- déploiement du Bus pour l'Emploi ;
- organisation des Olympiades intergénérationnelles en partenariat avec la MFR de FLIXECOURT, l'Association A3PH, les MARPA de BERNAVILLE et de QUEVAUVILLERS, l'école primaire de LA CHAUSSEE TIRANCOURT ;
- travail réalisé sur des documents FALC (facile à lire et à comprendre) PCH parentalité ;
- mise en place d'activités « apprendre en s'amusant » et de séjours éducatifs pour les enfants de l'ASE et ceux bénéficiant d'une AED (action éducative à domicile)

LE TERRITOIRE D'AMIENS

Le territoire s'étend sur les 39 communes de la communauté de communes d'Amiens Métropole, soit 310 km² et 185 000 habitants.
Six quartiers prioritaires de la Politique de la Ville à Amiens : Amiens-nord, Etouvie, Marcel Paul/ Salamandre, Condorcet/Phileas Lebesgue, Pierre-Rollin et les Parcheminiers.
Ressources humaines du territoire : 244 agents dont 47 assistants familiaux
Accueil et action sociale

- Accueils téléphoniques : 19 459
- Accueils physiques : 14 120
- Accompagnements des assistants sociaux au 31/12 : 3 359

Enfance : prévention - protection

- **Protection Maternelle Infantile (PMI)**
  - 1 786 naissances
  - 1 659 femmes enceintes suivies par les sages-femmes
  - 1 017 enfants vus lors des bilans de santé 3-4 ans
  - 5 671 enfants vus en consultations de médecin de PMI et 1586 en consultations de puéricultrice
  - 676 visites à domicile chez les assistants maternels
  - 833 personnes vues lors de consultations du centre de planification et d'éducation familiale
- **Prévention**
  - 834 informations préoccupantes
  - 142 mesures d'aides éducatives à domicile pour 142 enfants
- **Protection**
  - 588 enfants confiés à l'ASE
  - 1548 bons alimentaires et 647 aides financières

Cohésion sociale et logement

- **RSA**
  - 9 006 foyers bénéficiaires du RSA
  - 434 bénéficiaires en action d'insertion
  - 2 172 CER (contrats d'engagement réciproque) en cours de validité
  - Taux de contractualisation au 31/11/21 : 68,5 %
- **La lutte contre la précarité**
  - 1005 aides financières pour un budget de 232 665€
  - 103 aides Fonds Covid pour un budget de 32600€
  - 666 aides Fonds Solidarité logement pour un budget de 307 379€
  - 105 aides Fonds Covid Logement pour un budget de 97 553€

Autonomie

- 1 193 bénéficiaires de l'APA à domicile et APA en établissements
- 749 adultes et 83 enfants bénéficiaires de la PCH
- 14 établissements pour personnes âgées
- 22 établissements pour personnes handicapées
- 13 accueillants familiaux
- 6 380 abonnés à la téléassistance

Les faits marquants

- une action de soutien à la parentalité organisée durant les droits de visite des vacances de Noël par les volontaires du service civique, autour d'activités manuelles parents/enfants à la MDSI Marie Curie ;
- nouvelle installation des consultations au sein des bus PMI à Camon et Pont-de- Metz ;
- organisation d'une journée dédiée à l'insertion au Quai de l'innovation ;
- participation à l'action Forum des parents à Etouvie.

LE TERRITOIRE HAUTS DE SOMME

Le territoire Hauts de Somme est composé des communautés de communes du Pays du Coquelicot, du Val de Somme et de la Haute Somme. Il dispose de 3 MDSI situées à Albert, Corbie et Péronne. Il compte 158 communes et 82 456 habitants soit 20,4 % des communes et 14,4 % de la population départementale.

Ressources humaines du territoire : 145 agents dont 48 assistants familiaux

Accueil et action sociale

- 14 506 accueils téléphoniques soit 1209 par mois
- 12 653 accueils physiques soit 1054 par mois
- 996 accompagnements des assistants sociaux au 31/12
- 165 permanences délocalisées, 207 rendez-vous tenus, 5 lieux

Enfance : prévention – protection

Protection Maternelle et Infantile (PMI)

- 748 naissances
- 101 femmes enceintes vues par la sage-femme de la PMI
- 539 enfants vus lors des bilans de santé 3-4 ans
- 1 325 enfants vus en consultations PMI
- 423 visites à domicile chez les assistants maternels
- 83 personnes vues lors de consultations au CPEF

Prévention

- 169 informations préoccupantes
- 48 mesures d'aides éducatives à domicile pour 74 enfants

Protection

- 226 enfants confiés à l'ASE
- 338 bons alimentaires pour un budget de 31 477 € et 59 aides financières pour un budget de 15 746,55 €

Cohésion sociale et logement

RSA

- 2027 foyers bénéficiaires du RSA
- 98,7% des publics sont orientés
- 716 CER (contrats engagement réciproque) en cours de validité
- 74% de taux de contractualisation au 31/12/2021

La lutte contre la précarité

- 160 aides financières pour un budget de 57 941 € (dont 36 aides financières fonds covid pour un budget de 9450 €)
- 377 aides Fonds solidarité logement pour un budget de 114 988 €.

Autonomie

- 865 bénéficiaires de l'APA domicile et 591 APA établissements
- 394 bénéficiaires de la PCH/ 355 Adultes et 39 enfants
- 25 établissements
- 25 accueillants familiaux
- 958 abonnés à la téléassistance

Les faits marquants

- des campagnes de recrutements sur deux secteurs en tension : les emplois saisonniers en agriculture avec le Groupement Employeurs Agricoles et les métiers « services aux personnes » avec l'association Saint Jean ;
- mise en place du bus PMI à Puchevillers et Mailly-Maillet ;
- forum santé organisé par la ville de Péronne : stand « prévention et éducation à la santé » sur le thème de la vie affective et sexuelle ;
- mise en place d'une équipe dédiée à l'évaluation des informations préoccupantes composée de quatre évaluateurs ;
- nouveau Café des Aidants à Corbie porté par SENEOS, établissement public social et médico-social.

LE TERRITOIRE SOMME SANTERRE

Une superficie de 1 340 km² (21,7 % de la surface du Département), 193 communes pour 86 527 habitants. 5 MDSI (Moreuil, Roye, Montdidier, Chaulnes et Ham).

Ressources humaines du territoire : 183 agents dont 93 assistants familiaux,

Accueil et action sociale

- 18 792 accueils téléphoniques
- 12 126 accueils physiques
- 972 accompagnements des assistants sociaux au 31/12
- 148 permanences délocalisées sur 4 sites (Ailly sur Noye, Rosières en Santerre, Nesle, Harbonnières)
- 4 607 rendez-vous honorés
- 110 visites à domicile

Enfance : prévention – protection

Protection Maternelle Infantile (PMI)

- 827 naissances
- 343 femmes enceintes suivies par les sages-femmes
- 908 enfants vus lors des bilans de santé 3-4 ans
- 2 178 enfants vus en consultations PMI
- 383 visites à domicile chez les assistants maternels
- 166 personnes vues lors de consultations du centre de planification et d'éducation familiale

Prévention

- 287 informations préoccupantes
- 28 mesures d'aides éducatives à domicile pour 72 enfants

Protection

- 284 enfants confiés à l'ASE
- 558 bons alimentaires et aides financières pour un budget de 63494 €

Cohésion sociale et logement

RSA

- 2 317 foyers bénéficiaires du RSA
- 237 bénéficiaires en action insertion sociale ou socioprofessionnelle
- 628 CER (contrats engagement réciproque)
- Taux de contractualisation au 31/12 : 66,2 %

La lutte contre la précarité

- 268 aides financières pour un budget de 95 254 €
- 470 aides Fonds solidarité logement pour un budget de 150 052 €

Autonomie

- 905 bénéficiaires de l'APA à domicile et APA en établissements
- 475 bénéficiaires de la PCH Adultes et 85 enfants
- 31 établissements (2 ESAT, 8 EHPAD, 3 foyers de vie, 7 accueils de jour, 5 accueils temporaires, 2 foyers d'accueil médicalisé, 1 service d'accompagnement à la vie sociale, 3 résidences autonomes
- 762 Abonnés à la téléassistance

Les faits marquants

- mise en œuvre de l'expérimentation « référent de parcours » ;
- mise en place de la MDPH territorialisée sur les sites de Moreuil, Ham et Roye à raison d'une journée par semaine (démarrage en octobre 2021) : au plus près des usagers, la MDPH répond aux différentes demandes ;
- regroupement, en juin 2021, de l'ensemble de l'équipe de référents enfance sur le site de Moreuil et mise en place, en décembre 2021, de l'équipe dédiée aux évaluations des informations préoccupantes ;
- mise en place d'un atelier massage bébés à la MDSI de Roye 2 fois par mois ;
- mise en place du bus pour l'emploi pour 11 communes.

Les solidarités territoriales

154,4 millions d'euros en 2021 (Budget primitif)

1 075 agents départementaux (effectifs permanents) dont **404** en collèges, **211** en agences routières et **38** en agences travaux spécialisés

L'AMÉNAGEMENT ET L'ÉQUIPEMENT DU DÉPARTEMENT

La voirie départementale

Le Département consacre d'importants moyens pour la modernisation et l'entretien de son réseau routier, long de 4 600 km. Ainsi, en 2021, le budget consacré aux routes s'est élevé à 28,8 M€ (29,5 M € en 2020).

Finalisation des travaux de la déviation de Fricourt (3 M €)

Les opérations visent à adapter le réseau routier départemental aux conditions de circulation qu'il supporte, par la réalisation d'opérations d'élargissement, de renforcement, d'aménagement d'accès à des équipements, de rectification de tracé ou de déviation d'agglomération, ainsi que des travaux de grosses réparations ou de remplacement d'ouvrages d'art. Elles répondent également aux besoins de développement économique qui sont cofinancées par les maîtres d'ouvrage demandeurs.

Les travaux engagés permettent également de renforcer la sécurité routière en aménageant les zones du réseau routier départemental présentant des fréquences d'accidents corporels anormalement élevées.

▸ Activités 2021

Entretien et exploitation courants réalisés en régie interne

Quelques chiffres clés :

- réfection des enduits superficiels (816 613 m2) ;
- signalisation horizontale (770 km) ;
- mise en œuvre de la viabilité hivernale : 15 jours d'intervention et 2 385 tonnes de sel pour l'hiver 2020-2021, ce qui correspond à un hiver doux ;
- campagne de ramassage de déchets divers, préalable à la campagne de fauchage des accotements : 283 tonnes de déchets ramassés en 2021 (dont 18 tonnes dans le cadre du marché d'entretien des bords de routes réservé aux structures d'insertion par l'activité économique).

Ces deux dernières activités d'entretien et d'exploitation ont été fortement perturbées par la crise sanitaire qui a imposé des adaptations dans leur traitement.

Entretien des infrastructures routières réalisés par des entreprises extérieures

En 2021, le Département a poursuivi son effort spécifique sur le réseau de classe 3, avec la réalisation de travaux de « reprofilage » de chaussée confiés à l'entreprise (11,5 km) ainsi qu'un programme d'enduit (79 100 m^2 soit 15,6 km).
Ce sont ainsi 46 opérations qui ont été réalisées (20 opérations de renforcement de routes départementales, 4 opérations de reprofilage, 12 opérations de traverses et 10 opérations diverses).

Travaux et aménagements

Réfections de quatre ouvrages d'art :

- à Brocourt sur la RD 211 pour un montant de 220 k€ ;
- à Bouillancourt la Bataille sur la RD 155 pour un montant de 210 k€ ;
- à Trois Rivières sur la RD 935 pour un montant de 220 k€ ;
- à Thoix sur la RD 100 pour un montant de 285 k€.

Aménagements routiers :

- aménagement d'un carrefour giratoire RD938/RD919 à Hédauville pour 380 k€ ;
- RD938/RD147 finalisation des travaux de la déviation de Fricourt pour un montant de 3 M€ ;
- aménagement d'un tourne-à-gauche au carrefour des RD29/RD229 à Feuquières-en-Vimeu et d'une aire de covoiturage pour 350 k€ ;

Reconstruction de l'ouvrage de Thoix

Ainsi que différents chantiers d'entretien avec les agences routières pour 450 k€.

Développement du réseau de point-nœuds

Le Département a engagé l'aménagement d'un réseau de Point-Nœuds sur le secteur ouest du département dans le cadre d'un projet Interreg Eurocyclo.

Véloroute vallée de Somme

Les travaux se sont poursuivis avec la traverse d'Abbeville sur une 1ère phase, allant du chemin du Pâtis au pont de la gare (500 m), avec un aménagement qualitatif pour un montant de 850 k€ et avec la poursuite de la traverse du Ponthieu : section d'Abbeville à St-Riquier (9 800m) pour un montant de 2 M€.

Programme de plantations de haies

Pour 2021, le programme de plantation de haies a été élaboré en concertation avec les différents acteurs de terrain (Fédération départementale des chasseurs de la Somme, les agences routières et trois mécénats financiers, Lactinov, Groupama et Eiffage).

Le Département a financé 5 opérations pour un total de 4150 ml (mètres linéaires), la Fédération des chasseurs de la Somme 5 opérations pour 3250 ml et les mécènes 2 opérations pour 418 ml.

Les faits marquants

- mise en œuvre d'un procédé innovant (Skinway de Eiffage) à Bernaville. Il s'agit d'un enrobé fibré fortement dosé en liant pouvant être mis en œuvre sur une faible épaisseur ;
- construction de 5 aires de covoiturage sur l'exercice 2021 : Huchenneville, Lignières-Châtelain, Forest-Montiers, Ville-le-Marclet et Feuquières-en-Vimeu ;
- choix d'arbustes d'essences locales et labellisés végétal local pour les plantations.

Application du procédé Skinway à Bernaville

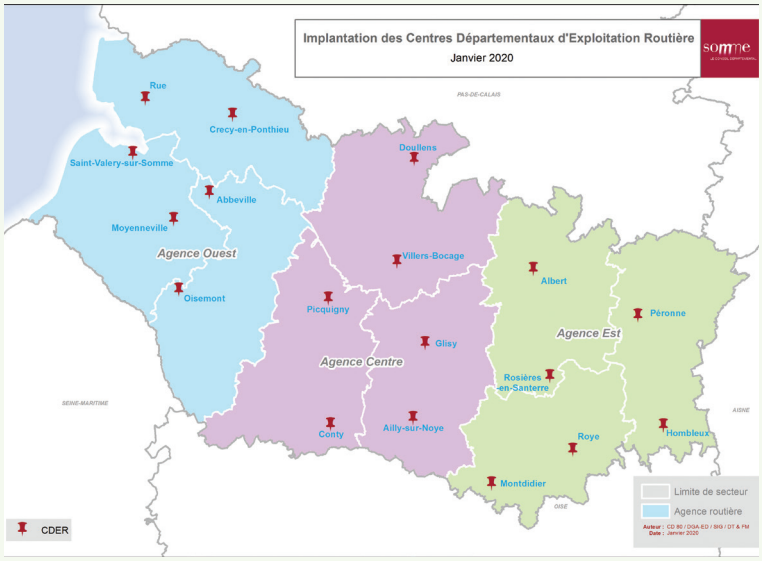

Le domaine fluvial départemental

Le Département a en charge la gestion, l'aménagement et la valorisation du canal de la Somme dont il est propriétaire de Péronne à Saint Valery-sur-Somme, mais aussi des trois ports de pêche et de commerce de la Baie de Somme : Saint-Valery-sur-Somme, le Crotoy et le Hourdel.

▸ Les principales activités sur le domaine public fluvial départemental (DPFD)

Le domaine public fluvial géré par le Département représente 720 hectares, il comprend notamment :

- 120 km de voie d'eau navigable et de chemin de halage (véloroute Vallée de Somme) ;
- 19 écluses - 26 barrages - 8 ponts mobiles - 33 ponceaux - 18 passerelles.

Les actions menées en termes d'exploitation, d'entretien et de maintenance

- passage aux écluses de 269 bateaux, totalisant 5 001 manœuvres d'ouvrages ;
- ramassage de 175 tonnes de déchets ;
- entretien quotidien du domaine pour l'accueil du public sur le chemin de halage : en moyenne par an, 157 vélos par jour au niveau d'Ailly-sur-Somme. soit près de 60 000 usagers à l'année ;
- traitement du myriophylle : 32 ha dont 26,5 ha en faucardage-ramassage et 5,5 ha en arrachage mécanique ;
- gestion du patrimoine arboré ;
- pose de clôtures pour développer l'écopâturage ;
- restauration de berges ;
- lutte contre les espèces invasives (notamment la renouée) ;
- gestion hydraulique et surveillance quotidienne des débits de la Somme.

Les actions menées en termes de modernisation et d'aménagement

- poursuite de plusieurs études pour le rétablissement du continuum hydroécologique ou pour l'amélioration des écoulements ;
- préparation de la consultation en vue d'engager l'étude « Port » à Amiens ;
- rendu de l'étude de diagnostic du canal de la Somme – Secteur Voyennes / Saint Simon – en vue de réouvrir à la navigation cette section de 17 km, propriété de VNF ;

- réhabilitation de 3 ponts levants (Feuillères, Cappy et Eclusiers-Vaux) sur 3 ans ;
- construction de relais nautiques à Amiens.

Les principales activités sur le domaine public maritime départemental (DPMD)

Le domaine maritime géré par le Département, composé des 3 ports de pêche et de commerce de la Baie de Somme (Saint-Valery-sur-Somme, Le Hourdel, Le Crotoy), comprend notamment :

- 845 m de quais pour les activités économiques, 1 330 m de quais pour la promenade ;
- 5 020 m de chenaux d'accès aux ports ;
- 72 hectares de bassins de chasses et de chambres de dépôt.

Les actions menées en termes d'exploitation, d'entretien et de maintenance

- dragage des chenaux d'accès aux ports du Crotoy et du Hourdel pour permettre l'accès aux ports des bateaux ;
- réalisation régulière de chasses hydrauliques pour maintenir les profondeurs dans les ports et leurs chenaux d'accès ;
- levers bathymétriques du chenal de Saint-Valery-sur-Somme sur 5 000 m permettant de suivre l'évolution de l'efficacité des chasses hydrauliques ;
- Saint-Valery-sur-Somme : réparation des brises lames sur le quai Blavet et du pied de berge de la digue nord.

Les actions menées en termes de modernisation et d'aménagement

- étude de projet relative à l'aménagement d'une aire de carénage sur le site du Hourdel ;
- mission de maîtrise d'œuvre relative au dragage, à la gestion et à la valorisation des sédiments du bassin des chasses du Crotoy ;
- projet de recherche et de développement - valorisation des sédiments de la Baie de Somme - démarche Sédimatériaux ;
- mission de maîtrise d'œuvre relative à la création d'un bassin dépoldérisé naturel sur le site de la ferme de la Caroline au Hourdel.

Les faits marquants

Le lancement, en 2021, d'un appel à manifestation d'intérêt pour le développement de la petite hydroélectricité le long du canal de la Somme, en partenariat avec les communes d'Amiens et de Long.

Le Programme « Vallée de Somme, une Vallée idéale » (VSVI)

La stratégie pour faire de la « Vallée de Somme, une vallée idéale » a été approuvée par le Conseil départemental de la Somme en juin 2019 avec pour ambition de capitaliser sur les acquis pour aller plus loin en créant un parcours idéal, de Saint Quentin (02) à Saint Quentin (En Tourmont 80). Sur le plan opérationnel, il s'agit de jalonner le parcours de nombreuses escales (21) offrant tous les services nécessaires aux usagers, et de le connecter aux grands itinéraires fluviaux et terrestres ainsi qu'à la façade maritime, la baie de Somme.

Le projet «Vallée de Somme, vallée idéale» constitue une démarche innovante et ambitieuse au service de l'attractivité de tout le département. De fait le projet mobilise les grandes politiques thématiques de la collectivité (fleuve, mobilités, tourisme, environnement, stratégie bâtimentaire, culture, communication, appui aux territoires, sports...).

La démarche est donc originale par son approche totalement transversale, mais aussi territoriale au travers d'actions ciblées sur des «escales» qui permettent de rythmer le parcours en offrant aux usagers les services nécessaires à leur itinérance, à pied, à vélo, en bateau ...

Des actions ciblées ont ainsi été menées en 2021 à Amiens, Abbeville, Long, Eaucourt-sur-Somme, Ailly-sur-Somme, Samara, Pont Rémy...
Elles vont se poursuivre et s'accentuer en relation étroite avec les collectivités locales qui mobilisent leurs propres moyens aux côtés du Département afin de créer un véritable effet levier.

En 2021, un budget a été voté pour les actions touchant au développement des activités nautiques (cf volet modernisation du domaine fluvial : relais nautiques, étude « Port », Offoy-Saint Simon). Une inscription complémentaire a été votée au titre du plan de relance pour permettre notamment le développement des actions sur l'escale de Long (marché d'étude d'incidence et d'études programmatiques confié à la SPL Vallée idéale, mise en place de l'éco pâturage sur l'Ile).

Un marché d'étude similaire sur l'escale d'Eaucourt-sur-Somme a permis d'arrêter le programme de l'aménagement du belvédère et du parc du Moulin.

D'autres actions ont aussi été menées pour améliorer l'attractivité du domaine, comme :

- le développement de l'appli « Somme en poche » et plus particulièrement du module « Somme fleuve » qui permet d'aider les plaisanciers et les services départementaux dans la gestion de la navigation. Cette appli met aussi en valeur un large panel d'activités ou de services dont les usagers peuvent bénéficier le long du fleuve (pêche, vélo, canoë, sites naturels à découvrir, cafés – restaurants, hébergements ...) ;
- la mise au point d'un protocole pour l'accueil de porteurs de projets et la définition de nouvelles règles d'intervention pour l'aménagement des zones d'accueil. A noter que dans ce cadre, 14 nouveaux porteurs de projets ont sollicité des autorisations d'occupation temporaire et 10 ont reçu un avis favorable en 2021 ;
- la poursuite de la réalisation de tables d'interprétation pour accompagner le déploiement de la véloroute Vallée de Somme et offrir des supports de médiation sur la richesse patrimoniale du territoire ; 12 nouvelles tables ont été établies, dont 5 destinées à faciliter la compréhension des passes à poissons ;
- la mise en cohérence de la signalétique le long du fleuve avec la nouvelle identité visuelle définie pour la vallée idéale : création de nouveaux modèles de panneaux dont des panneaux d'accueil à l'entrée du canal et d'autres destinés à faciliter la cohabitation entre les services d'entretien et de maintenance, et les usagers du canal (panneaux « fauche », « pêche », « écopâturage » ...). Cette identité visuelle va être concrètement déclinée sur les véhicules et au niveau des tenues des agents de la direction du fleuve et des ports qui constituent, à l'égard des usagers, les premiers ambassadeurs du fleuve et de sa vallée.

Le patrimoine bâtimentaire départemental

La direction du patrimoine départemental assure l'entretien, la maintenance, l'exploitation ainsi que la modernisation du patrimoine immobilier du Département, qu'il soit à caractère administratif, social, culturel, touristique, éducatif, ou relevant des infrastructures.

Les missions couvrent le patrimoine bâti, propriété du Département, et également les bâtiments dont le Département est locataire, pour les obligations qui en découlent.

Le budget 2021 consacré à ces missions s'est élevé à 36,1 M€ (32 ,1 M€ en 2020).

▸ 2021 Entretien, maintenance et fonctionnement des sites

Dans les collèges, l'année 2021 a permis de réaliser un programme significatif de travaux d'entretien et de renouvellement d'équipements de cuisines, en poursuivant notamment les opérations thématiques 2019-2022. Dans ce cadre, les principales réalisations ont porté sur la construction de 10 abris à vélos et la rénovation des locaux de restauration des collèges de Bray-sur-Somme et de Nouvion-en-Ponthieu.

Les travaux de remplacement des menuiseries extérieures des collèges de Nesle et Mers-les-Bains ont également été réalisés.

Pour ce qui concerne le patrimoine de l'EPCC Somme Patrimoine, les travaux ont porté sur la mise hors d'eau de bâtiments à la Citadelle de Doullens.

L'effort de rénovation du CDEF a été poursuivi avec notamment des travaux dans le bâtiment Administration (réfection de l'infirmerie), la construction d'une aire de jeux pour les enfants accueillis, la réfection du bloc sanitaire du 2ème étage du bâtiment des Oyats et des travaux d'amélioration sur le réseau de chauffage.

Travaux en Régie

Parmi les chantiers auxquels a participé la régie interne figurent de nombreux travaux de rénovation et d'amélioration dans les bâtiments administratifs. La rénovation du RDC a été réalisée dans le hall de l'Hôtel des Feuillants, et les équipes se sont engagées sur le chantier de construction des locaux de l'ATS (agence travaux spécialisés) et du laboratoire routier à Glisy, en réalisant les travaux de doublages, cloisons, sols et peintures. Les secteurs espaces verts et menuiserie ont été impliqués sur les nouveaux bâtiments mis en service (Simone Veil et Marie Curie notamment) pour ce qui concerne les aménagements extérieurs et les agencements (mobiliers de restauration et banques d'accueil).

Le programme annuel des travaux de rénovation des collèges a vu les ETD (Equipes techniques départementales) réaliser 46 (40 en 2020) chantiers significatifs tels que les CDI (centre de documentation et d'information) aux collèges de Conty et de Moreuil.

Neuf logements de fonction ont également été rénovés. Enfin, les ETD ont également poursuivi le déploiement du plan collège numérique par l'installation de 185 VPI (vidéo projecteurs interactifs).

Rénovation du CDI du collège de Conty

Travaux de toiture à la citadelle de Doullens

Constructions, réhabilitations, adaptations

L'année 2021 a été marquée de nouveau par la crise sanitaire qui a imposé un ralentissement des chantiers ainsi que des difficultés d'approvisionnement en matériaux.

Toutefois, les opérations suivantes ont été conduites :

- la livraison des nouveaux sites Simone Veil et Marie Curie à Amiens ;
- le lancement des travaux pour le nouveau CDER (centre départemental d'exploitation routière)de Crécy-en-Ponthieu ;
- la poursuite de l'opération d'extension/restructuration du collège d'Ailly-le-Haut-Clocher, et la construction d'un préau au collège de Rosières-en-Santerre et de Domart-en-Ponthieu ;
- le démarrage des travaux pour le nouveau bâtiment du laboratoire routier à Glisy ;
- la livraison des travaux d'extension et de réaménagement de l'Historial de Péronne.

Les études de maîtrise d'œuvre ont été poursuivies pour les futurs CDER de Rue et de Oisemont, pour l'atelier mécanique et l'aire à sel couverte du site d'Abbeville, ainsi que pour la mise en accessibilité de 6 collèges et du musée de Samara.
Enfin, les études programmatiques ont été engagées pour les collèges de Oisemont et d'Amiens Etouvie (Rosa Parks), et ont été finalisées pour la future BDS (bibliothèque départementale de la Somme).

Nouveau siège de territoire Marie Curie à Amiens

Construction du nouveau CDER de Crécy en Ponthieu

Énergie

En 2021 les efforts ont été poursuivis en matière d'efficacité énergétique des sites départementaux :

- renouvellement du calorifuge des réseaux de chauffage de 5 collèges et rénovation des postes électriques de 2 collèges ;
- les travaux pour le remplacement du poste de transformation électrique ainsi que pour la mise en place d'un groupe électrogène de secours pour le parc de Samara ;
- la mise en place du nouveau marché d'exploitation de chauffage des 48 collèges gérés par le Département ;
- le raccordement du siège de territoire et de l'imprimerie au 10 rue des Louvels à Amiens au réseau de chaleur de la ville d'Amiens, ainsi que le raccordement des sites de la rue de la République et du collège Guy Mareschal à Amiens à ce même réseau ;
- la dernière phase de l'installation des 14 télégestions dans les collèges permettant un automatisme, une surveillance renforcée et un pilotage à distance des chaufferies et des équipements connexes ;
- la rénovation de réseaux et de chaufferies sur plusieurs sites importants.

Sécurité incendie

En 2021 la mission sécurité incendie est intervenue sur les commissions de sécurité périodiques des collèges (réunions de préparation, visites, commissions en sous-préfecture, mise en œuvre des prescriptions), mais également pour assurer la conformité incendie des bâtiments livrés et mis en service (sites Simone Veil et Marie Curie, collège d'Ailly-le-Haut-Clocher, Historial de Péronne, ...).

En 2021 les commissions de sécurité ont nécessité 12 visites et réunions de préparation, 6 visites de commission et 5 réunions en sous-préfecture. Cette mission assure également le conseil et l'appui réglementaire lors de la conception des travaux, y compris ceux réalisés en régie.

Elle est également impliquée dans les 6 sessions de formation interne à la manipulation des extincteurs et assure, pour la direction des bâtiments, les visites et suivis des plans d'actions mis en place par le CHSCT.

Les faits marquants

Le lancement, en 2021, d'un appel à manifestation d'intérêt pour la solarisation du patrimoine départemental (pose de panneaux solaires photovoltaïques sur les toits et terrains publics et privés du Département).

Le Système d'information géographique (SIG)

Le Système d'Information Géographique (SIG) mis en place par la collectivité a pour objectif d'accompagner les élus et la direction générale dans la visualisation, l'analyse et la mise en œuvre des orientations du Conseil départemental. Ceci, d'une part, grâce à l'exploitation des outils cartographiques « GéoSomme », « WebRoute », et « WebCanal », et d'autre part, par la réalisation de nombreuses cartes qui permettent à l'ensemble des agents et des élus d'accéder à la cartographie portant sur les compétences transversales de la collectivité.

Le SIG de la collectivité a aussi déployé depuis 2011 l'outil cartographique GéoSomme à destination des 772 communes, des 17 EPCI et de certains partenaires et depuis l'outil GéoSomme collèges.

Quelques chiffres en 2021

- 6 300 connexions à l'outil cartographique GéoSomme ;
- 5 900 connexions cumulées aux outils WebRoute et WebCanal ;
- 14 000 vues pour la cartographie Somme Route ;
- 2 600 vues pour le volet Somme à vélo-rando, créé en 2021 et sur lequel le nombre de recherches effectuées strictement sur les circuits de randonnée s'élève à 22 000 et sur la véloroute à 10 000. Cela montre un réel engouement pour les balades en milieu nature dans le département.

Après un ralentissement en 2020 dû au contexte sanitaire particulier, l'activité du SIG a repris avec des productions variées (cartes, posters, tableaux, requêtes, exports et intégrations de données, plans scannés, mise à jour de données dans GéoSomme, ouverture de droits d'accès aux différents profils GéoSomme ...) ainsi que par la participation active sur les projets suivants : Somme en Poche, GéoSomme-collèges, sécurisation sur les routes départementales de classe 2, etc.

Les faits marquants

Réalisation de la cartographie interactive du volet Somme Rando dans l'application Somme en poche, dans la continuité du volet Somme Route, en collaboration avec les directions de la Communication et de l'Informatique.

Collaboration avec les principaux des 52 collèges afin d'enrichir GéoSomme-collèges en cas de crise dans les collèges (intrusion, inondation, incendie, etc.).

Collaboration partenariale autour des panneaux-totems et de la cartographie du réseau de points nœuds, avec la direction des routes en interne, Somme Tourisme, les Syndicats Mixtes Baie de Somme Grand Littoral Picard et Baie de Somme 3 Vallées, en externe.

L'aménagement numérique du territoire

La politique d'aménagement numérique du territoire de la Somme est mise en œuvre par le Syndicat mixte Somme Numérique, dont le Département est un membre important.

Somme Numérique a reçu délégation de compétences de ses membres en matière d'aménagement numérique du territoire. Il construit un réseau ouvert d'initiative publique en fibre optique, qui est loué aux opérateurs de télécommunication et qui peut être utilisé par les collectivités membres.
Parallèlement, Somme Numérique propose à ses membres des services mutualisés (par exemple : groupements de commande en matière de services de télécom, gestion de messagerie, ...).

L'objectif fixé est de permettre une couverture de la totalité du territoire par le réseau de fibre optique d'ici fin 2024.

En 2021, le Département de la Somme a apporté un financement de 2,9 M€ à Somme Numérique, dont environ 2 M€ destinés à couvrir la part du Département dans le remboursement des emprunts contractés par le syndicat mixte pour le financement des différents investissements.

La sécurité civile

Le SDIS 80 (Service départemental d'incendie et de secours) est un établissement autonome avec un budget propre dont les recettes sont constituées essentiellement des cotisations des communes et du Département. En 2021, la contribution du Département s'est élevée à 25 650 000 €, soit près de 55% du budget du SDIS.

Le SDIS est placé sous l'autorité du Préfet, responsable de la sécurité publique concernant les aspects opérationnels. La gestion est confiée à un conseil d'administration présidé de droit par le Président du Conseil départemental mais qui peut néanmoins déléguer cette fonction.

Un schéma départemental des risques (SDACR) dresse un inventaire des risques de toute nature pour la sécurité des personnes et des biens sur le territoire départemental. L'analyse des risques permet d'évaluer l'adéquation des moyens humains et matériels mis en œuvre par rapport aux besoins spécifiques du département et l'implantation des Centres d'Incendie et de Secours correspondant à un niveau déterminé de couverture des risques. Il est réactualisé tous les cinq ans.

Quelques chiffres en 2021 :

Nombre de centres de secours : 56

Nombre de SPP (pompiers professionnels) : 396, de SPV (volontaires) : 2006 et de PATS (administratifs et techniques) : 95.

Nombre d'interventions : 37 000 (chiffres sur 11 mois 2021), dont 29 000 pour les secours à personnes et 3 000 pour les incendies.

En 2021 : plus de 100 000 doses de vaccin anti-Covid administrées (en centre de vaccination ou dans le cadre des unités mobiles).

LE DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE

Les collèges et le numérique éducatif

En 2021, et malgré le contexte sanitaire, le Département a poursuivi ses efforts en direction des 67 collèges, dont 50 publics (48 gérés par le Département et 2 par la Région). Il assure notamment les missions suivantes :

- l'équipement et le fonctionnement des collèges publics ;
- la gestion des agents des collèges ;
- la restauration scolaire ;
- les équipements et le fonctionnement liés aux TICE (technologies de l'information et de la communication) ;
- les espaces numériques de travail (ENT) ;
- l'apprentissage de la natation ;
- le financement des équipements sportifs utilisés par les EPLE (Établissement public local d'enseignement) ;
- l'attribution des logements de fonction ;
- la sectorisation des collèges ;
- le soutien financier des collèges privés sous contrat d'association.

Quelques chiffres en 2021 :

- budget global 2021 de ces actions : 13 497 900 € (12 148 000 € en 2020) ;
- 409 agents techniques territoriaux des établissements sont affectés dans les collèges + 31 agents à la direction des collèges et du numérique éducatif ;
- 43 collèges concernés par les circuits courts en matière de restauration ;
- 7 648 ordinateurs dans les collèges publics fin 2021 (7 275 en 2020) et 1363 tablettes numériques ;
- 21 404 élèves dans les collèges publics à la rentrée 2021 (21 471 en 2020, 21 632 en 2019), pour 26 005 places (capacités d'accueil révisées sans SEGPA).

Les faits marquants

- la campagne de prêts de clefs 4G aux élèves boursiers sans connexion à internet, dans le cadre du plan de relance, a été poursuivie ;
- le changement de plateforme pour l'ENT (environnement numérique de travail) a été réalisé (passage à l'authentification par EduConnect) ;
- la préparation d'ordinateurs à destination des familles pendant les confinements ;
- la gestion de la mutualisation des agents de maintenance sur l'ensemble des 48 collèges a été poursuivie ;
- l'assistance par téléphone et par mél des familles, dans le cadre du dispositif de lutte contre l'illectronisme du Département ;
- les travaux de la commission sectorisation des collèges ont été poursuivis, une restitution des conclusions a été faite le 2 juin 2021. Les élus ont ensuite souhaité de manière unanime que les travaux continuent en vue d'une mise en œuvre d'une nouvelle sectorisation dans les meilleurs délais ;
- les travaux de la commission sectorisation des collèges ont été poursuivis, une restitution des conclusions a été faite le 2 juin 2021. Les élus ont ensuite souhaité de manière unanime que les travaux continuent en vue d'une mise en œuvre d'une nouvelle sectorisation dans les meilleurs délais ;

• l'aide à l'équipement en matériels de cuisine favorisant les préparations « maison » a été accentuée ;

• le dispositif d'aides financières pour favoriser le recours aux circuits courts et aux produits locaux issus de l'agriculture biologique (54 623 € accordés à 27 établissements) a été poursuivi ;

• 3 établissements scolaires ont été accompagnés dans la lutte contre le gaspillage alimentaire : les collèges de Mers-les-Bains, Nouvion-en-Ponthieu et Rivery.

• les nouvelles modalités de calcul de la dotation de fonctionnement des collèges publics ont été mises en œuvre à l'issue du groupe de travail associant les élus de la commission concernée ;

• l'organisation de la direction des collèges et du numérique éducatif (DCNE) a évolué avec, notamment, l'arrivée du pôle « actions éducatives » au 1er décembre au sein de la nouvelle direction de la jeunesse et des collèges (DJC).

La jeunesse

Dans le cadre de sa politique jeunesse, le Conseil départemental souhaite favoriser la réussite éducative et l'épanouissement des jeunes de la Somme. Aussi, la politique en faveur de la jeunesse s'articule autour de plusieurs priorités :

- l'aide à la scolarité des collégiens ;
- le soutien aux parents de collégiens ;
- l'ouverture au monde ;
- le développement des sports de nature au collège ;
- les ateliers jeunesse ;
- le soutien à la politique jeunesse des territoires.

En 2021, la politique jeunesse a connu trois évolutions importantes. D'une part, l'aide à l'acquisition de matériel informatique, jusqu'à présent ouverte aux élèves bénéficiaires de l'Allocation Départementale de Scolarité (ADS) scolarisés en 5ème, a été généralisée à tous les collégiens allocataires dès janvier 2021. D'autre part, Somme Chéquier Collégien s'est substitué progressivement au Pass'Sport, et enfin, un nouvel atelier dédié au bien-être des collégiens et à leurs parents a été mis en place : Cap Équilibre.

- Montant du budget 2021 : 3 914 000 €.

▸ Activités 2021

• l'allocation départementale de scolarité a été attribuée à 7 411 bénéficiaires (7 852 bénéficiaires en 2019/2020) ;

• l'aide à l'acquisition de matériel informatique a été attribuée à 827 bénéficiaires (855 en 2019/2020) ;

• 2 029 jeunes ont bénéficié du Pass'Sport, soit 15,97 % du public concerné (11,76 % en 2019/2020) ;

• concernant Somme Chéquier Collégien (un chéquier de 16 chèques de 5€ distribué à chaque collégien) : 175 412 chèques ont été utilisés dans un réseau de 587 partenaires (34,22 € utilisés en moyenne par chéquier) ;

• 10 collèges ont été soutenus dans le cadre de l'appel à projets « Phileas Fogg », pour un montant moyen de subvention de 3 754 € ;

• 10 collèges ont bénéficié d'un atelier interculturel « Cap Monde en Somme » (8 en 2019/2020), pour un coût par atelier de 1 526,20 € ;

• 11 collèges ont été soutenus dans le cadre de l'appel à projets « Le sport, c'est dans ma nature », au bénéfice de 661 collégiens (2 240 en 2019/2020) ;

• 8 établissements ont bénéficié d'un ou deux ateliers « Cap sciences en Somme », pour un coût par atelier de 1 450 € ;
• 4 établissements ont bénéficié d'un atelier « Cap jeux », pour un coût par atelier de 797,50 € ;
• en 2021, 1 commune et 2 EPCI ont bénéficié d'une subvention « Som'Action'Jeunesse », pour un montant total de subvention de 118 015 €.

Les faits marquants

Deux nouveaux dispositifs ont vu le jour en 2021 : « Somme Chéquier Collégien » pour favoriser la pratique sportive, artistique et culturelle et l'achat de livres et l'atelier « Cap équilibre » destiné au bien-être des collégiens.

Le 18 novembre 2021, journée nationale « Non au harcèlement », pour sensibiliser la communauté éducative aux phénomènes de harcèlement dans le milieu scolaire :

• remise des livrets « Désobéir à nos silences » et lecture à voix haute réalisée par six élèves de chaque établissement à destination des élèves des collèges Sagebien d'Amiens et Jules Verne de Rivery ;

• théâtre forum proposé par la Compagnie Acaly dans les collèges de Roisel et de Rosières-en-Santerre.

Le sport

La politique sportive du Département est orientée vers le sport pour tous, avec 3 axes principaux :

• la structuration du mouvement sportif, associations et comités départementaux, en partenariat étroit avec ces acteurs qui concourent à la promotion et au développement du sport ;
• la prise en compte des publics cibles de l'action départementale, tels que la jeunesse (soutien au sport scolaire), les personnes en situation de handicap, les personnes en insertion, seniors, jeunes isolés en milieu rural ou dans les quartiers ;
• le développement des activités de pleine nature, au titre de la compétence de développement maîtrisé des sports de nature confiée au Département.

Ces enjeux se rejoignent au cœur de nouvelles priorités identifiées autour du Sport santé, et dans la dynamique du label « Terre de Jeux » lié aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

- Budget globale 2021 : 3 226 000 €.

▸ Activités 2021

• une aide globale au fonctionnement a été versée à 654 associations (contre 647 en 2020), qui ont reçu une subvention moyenne de 1 030 € ;
• 63 subventions d'aide à l'acquisition de matériel sportif ont été attribuées ;
• 43 conventions d'objectifs (41 en 2020) ont été signées en 2021 avec les comités sportifs départementaux ;
• 48 associations (37 en 2020) ont été soutenues dans le cadre des appels à projets «Sport handicap et sport santé» et Sport et solidarités ;
• 15 associations ont été accompagnées par le nouveau dispositif «Innovation sport santé» (nouvelle discipline, nouveau créneau, nouveau type de public, nouveau lieu de pratique) dans le domaine du sport santé ;
• le dispositif de soutien aux bases de plein air, destiné aux gestionnaires de bases nautiques et aux associations proposant des activités aériennes au départ des aérodromes de la Somme, a permis de soutenir 13 associations, fers de lance du Plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI) ;

• créé en juillet 2020 dans le cadre du plan de relance, le dispositif de subvention pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique a continué à connaître le succès : après les 2024 subventions accordées (en six mois) en 2020, 3 757 dossiers ont reçu un avis favorable en 2021, pour un montant d'aide cumulé de 1 167 511 €.

Les faits marquants

• création du Club Somme 24 dans le cadre du label Terre de Jeux obtenu par le Département en vue des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 ;
• renouvellement pour 3 ans des conventions passées avec les EPCI et organismes publics qui gèrent l'entretien des 85 circuits de randonnée inscrits au PDESI ;
• organisation de la semaine olympique et paralympique en février, avec de nombreuses animations dans les collèges du département et de la journée olympique le 23 juin, avec 500 enfants des écoles primaires réunis pour une journée sportive à Samara ;
• venue des drapeaux olympiques à Amiens le 11 octobre, avec pour l'occasion 300 collégiens qui se sont essayés à des disciplines sportives originales (haltérophilie, tir, escalade, basket fauteuil…) ;
• évolution du pôle « sports » de l'ancienne direction de la jeunesse et du sport dans les territoires (DJST) en une direction des sports à part entière (DS) au 1er décembre 2021.

La culture et le patrimoine

L'objectif des actions culturelles du Conseil départemental est de prioriser :

• l'accueil des publics les plus éloignés de la culture en particulier les publics sous la responsabilité du Conseil départemental ;
• une répartition équilibrée des présences culturelles sur le territoire ;
• l'attractivité et le rayonnement du département de la Somme.

- Montant du budget 2021 : 7,4 M€ (6,6 M€ en 2020)

▸ Activités 2021

Soutien aux structures culturelles et appels à projets

➤ Accompagnement des Projets culturels de territoire (PCT)

A ce jour 12 PCT intercommunaux ont été adoptés par 12 EPCI (sur les 16 que compte le territoire départemental) et 5 territoires ont par ailleurs été accompagnés financièrement en 2021.

➤ Soutien au fonctionnement des associations et structures locales à caractère culturel

Le Département a poursuivi en 2021, à hauteur de 449 700 €, son soutien direct en fonctionnement aux structures culturelles dont les actions s'inscrivent dans les projets culturels de territoire et/ou s'articulent avec les différents dispositifs sectoriels de la politique culturelle.

➤ Soutien aux festivals

Le Département a poursuivi en 2021 son soutien aux festivals à hauteur de 53 700 €, considérant ces derniers comme des acteurs de la diffusion du spectacle vivant, en particulier dans les territoires ruraux.

➤ Appels à projets

Plusieurs appels à projets ont été lancés ou poursuivis en 2021 :

- spectacle vivant en territoire : 33 porteurs de projets financés ;
- résidence d'artiste à Saint Riquier : 2 résidences organisées ;
- culture et solidarité : 6 projets niveau 1 et 16 projets niveau 2 ont été financés ;
- le livre et la lecture : 11 projets financés en 2021 ;
- les arts visuels : 10 projets soutenus ;
- culture et handicap : 4 porteurs de projets soutenus.

➤ Dotations cantonales

122 dossiers ont été instruits en 2021 au titre de ce dispositif pour un montant total de 186 154 € de subventions attribuées.

Éducation artistique et culturelle

➤ PAC collégiens 80

Le PAC collégiens 80 permet la mise en place de parcours artistiques et culturels pour les collégiens samariens. Ce dispositif mis en place auprès des 66 collèges du département, permet ainsi la sensibilisation aux arts et à la culture de plus de 28 052 élèves et la pratique artistique (année scolaire 2020-2021). Coût : 510 000 € sur la saison 2020-2021(dont 70 000 € financés par la DRAC).

➤ Collège au cinéma

Au titre de l'année scolaire 2020-2021, 51 collèges étaient inscrits (4 525 élèves).

Schéma départemental de développement des enseignements artistiques

Le schéma départemental de la Somme propose des orientations qui visent à structurer, professionnaliser et à rendre plus accessible l'offre d'enseignements artistiques dans le département. Pour 2021, une enveloppe globale de 282 000 € a été attribuée aux 40 établissements d'enseignement artistique du département.

Orchestres au collège

Une enveloppe de 57 500 € a permis d'accompagner la poursuite et le développement de 7 projets d'orchestre au collège en 2021.

Pratiques amateurs musicales

En 2021, une enveloppe de 18 093 € a été répartie en faveur de 39 structures de pratique musicale amateur (harmonies, batteries fanfares, chorales…) du département au titre de ce dispositif.

Patrimoines et marketing territorial culturel

➤ Patrimoines

Le travail de valorisation et de sensibilisation patrimoniale s'est poursuivi (travail sur les beffrois, travail sur l'artothèque).

➤ Antiquités et objets d'art

Le Conseil départemental soutient financièrement la restauration, la valorisation et la sécurisation du patrimoine mobilier protégé au titre des Monuments historiques. Une enveloppe de 30 000 € permet d'accompagner financièrement les communes propriétaires.

En 2021, 10 projets ont été subventionnés par le Département pour un montant total de 29 154 €.

➤ Marketing territorial culturel

Dans le cadre du devoir de mémoire, un certain nombre d'initiatives ont été entreprises ou poursuivies :

- poursuite du projet "Voie des sportifs de la Grande Guerre" ;
- projet d'inscription à l'Unesco des "Sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale (front Ouest)" : suivi du fonctionnement de l'association « paysages et sites de mémoire de la grande guerre » et poursuite des recherches historiques afin de renforcer la candidature des sites ;
- valorisation du patrimoine (notamment ouverture au public de plusieurs sites dans le cadre des journées du patrimoine) ;
- saison culturelle numérique : poursuite des projets de captation de concerts avec les "Live en Somme".

CENTRE CULTUREL DÉPARTEMENTAL DE L'ABBAYE DE SAINT-RIQUIER

Le centre culturel départemental de l'Abbaye de Saint-Riquier a pu organiser quelques temps forts comme les concerts d'orchestres d'harmonies, les spectacles de marionnettes tous les samedis et dimanches d'été dans les jardins, les Journées Européennes du Patrimoine avec 950 visiteurs pour le Jazz sur l'Herbe ainsi que l'édition 2021 du Festival de musique.

L'année 2021 aura permis également à plus de 15 000 visiteurs de profiter des 5 expositions temporaires organisées.

Le Festival de musique

Annulé en 2020, le Festival de Saint-Riquier a pu se dérouler en 2021 avec des contraintes qui ont nécessité son report de l'été au 22 au 28 octobre 2021.

2021 fut donc une étape importante dans l'existence du Festival de Saint-Riquier avec une nouvelle architecture reposant sur trois sites, trois rendez-vous et trois esthétiques musicales :

- 18 heures : le PréÔ, concerts de musiques actuelles programmés en partenariat avec la Lune des Pirates (scène musiques actuelles d'Amiens) ;
- 20h30 : Abbatiale de Saint-Riquier, grand concert de musique classique ;
- 22h30 : Studio théâtre de l'Abbaye de Saint-Riquier, concerts de jazz.

Cette nouvelle configuration a permis de donner 19 concerts programmés dans le triptyque classique/jazz/rock sur une période resserrée de sept jours.

Au total 2 950 festivaliers ont pu profiter de cette édition.

HISTORIAL DE LA GRANDE GUERRE

L'Historial de la grande guerre a été créé par le Département de la Somme en 1992 dans le cadre du réaménagement du château médiéval de Péronne. Son exploitation a été confiée à une association par un contrat de délégation de service public, le Département restant propriétaire des locaux et des collections. L'association assure également la gestion du site de Thiepval, près d'Albert.

Après une année 2020 très difficile marquée par la crise sanitaire et au cours de laquelle les deux sites étaient restés fermés une partie de l'année (13 681 visiteurs en 2020, après 87 600 en 2019), 2021 a été plus favorable avec une réouverture au public à partir de mai.

Cependant la fréquentation est restée réduite et limitée à un public d'individuels français (très peu de groupes et très peu de visiteurs étrangers).

Au total le nombre de visiteurs des deux sites a été de 29 879 en 2021, plus du double de 2020, mais encore très loin des années précédentes (au cours de la dernière décennie la fréquentation moyenne était de l'ordre de 70 000 à 80 000 visiteurs/an).

Les travaux entrepris sur le site de Péronne, concernant les espaces boutique, café, centre de documentation, administration, nouveaux bâtiments de conservation… ont pris un peu de retard avec la crise sanitaire et devraient être achevés au cours du premier semestre 2022.

Ces travaux prévoient également l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit pour une surface de 840 m^2.

L'EPCC « SOMME PATRIMOINE »

L'établissement public de coopération culturelle « Somme Patrimoine » a été créé par le Département de la Somme le 1er janvier 2017 afin de regrouper et de fédérer, dans le cadre d'une gestion commune, différents équipements culturels de la Somme. 3 sites sont gérés par l'EPCC : le parc naturel et archéologique de Samara à la Chaussée Tirancourt près d'Amiens, le centre de conservation et d'étude de Ribemont sur Ancre et la citadelle de Doullens. L'EPCC a vocation à développer un projet culturel axé sur l'histoire et sa transmission au plus grand nombre.

Somme Patrimoine dispose d'une équipe de 34 agents, dont 29 en CDI et 5 en CDD. Durant la haute saison touristique, l'équipe peut être augmentée de quelques vacataires en médiation culturelle, dédiés à l'accueil du public.

Parc Samara

La saison évènementielle 2021 a été plus riche qu'en 2020. Sur les quatre grands rendez-vous annuels, trois ont pu se tenir : Rendons à César, les Fêtes Préhistoriques et Samonios, contre les seules Fêtes Préhistoriques en 2020. Seule Beltaine a dû être annulée. Cela s'est traduit par une hausse de la fréquentation : 36 000 visiteurs en 2021 contre 27 000 en 2020. Ces chiffres restent malgré tout très en-deçà des niveaux habituels, qui sont d'environ 70 à 80 000 visiteurs annuels. Dans ces 36 000 visiteurs, le public scolaire représente 16 000 entrées (contre 6000 en 2020).

CCE Ribemont

L'activité principale du centre de conservation et d'étude (CCE) est le laboratoire de stabilisation et de restauration de mobilier métallique. En tant que centre labellisé CCE par l'État, sa vocation première est le stockage des collections archéologiques samariennes.

Le centre est chaque année ouvert au public lors des Journées Européennes de l'Archéologie. Il a attiré 159 visiteurs lors de ces journées (18, 19 et 20 juin 2021).

Citadelle de Doullens

Somme Patrimoine a organisé à la Citadelle son premier évènement culturel, intitulé « Les canons de la Citadelle », en septembre 2021. Les entrées à la Citadelle, tous types de public, ont représenté environ 1700 visiteurs en 2021, contre 1000 en 2020.

LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Dans le cadre de leurs missions réglementaires, les Archives de la Somme, compétence obligatoire des Départements depuis 1986, assurent la collecte, le classement, la conservation et la communication au public de la sélection d'archives publiques, dont l'intérêt historique justifie une conservation définitive. Elles peuvent également accueillir des archives privées pour enrichir la documentation historique de la recherche. En matière d'archivage papier et électronique, les Archives départementales accompagnent l'activité de l'ensemble des services producteurs et apportent leur expertise pour soutenir les actions engagées dans ce domaine (conservation, tri et élimination, classement, transfert).

Activités 2021

Si la crise sanitaire a limité l'accueil du public (salle de lecture et actions éducatives et culturelles), les autres activités ont été poursuivies à un rythme très soutenu :

- aide à l'archivage auprès des administrations : formations, visites dans les services, limination des documents sans intérêt historique ;
- collecte d'archives d'intérêt historique : 668 mètres de documents collectés en 2021 (200 en 2020, l'activité étant réduite en raison des périodes de confinement) ;
- traitement des documents (classement et conservation) : 26 km de documents conservés au total ;
- aide à la recherche : 2450 réponses à des demandes d'information (2081 en 2020) ;
- accueil du public : (5 777 personnes accueillies en 2021, 4 224 personnes en 2020), salle de lecture, action éducative, manifestations culturelles ;
- site internet : 350 000 visiteurs uniques en 2021 (215 000 en 2020). Le site est constamment enrichi grâce aux opérations régulières de numérisation.

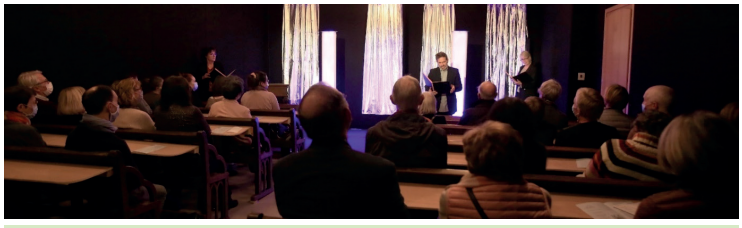

Dîner lecture des Archives

Les faits marquants

• mise en fonctionnement d'une nouvelle centrale de traitement de l'air sur le site principal d'Amiens pour améliorer les conditions climatiques dans les espaces de conservation ;

• 5,7 km d'archives dépoussiérées par un prestataire dans le cadre de deux opérations exceptionnelles ;

• achèvement du traitement de la bibliothèque de Maurice Cosserat (dépoussiérage et catalogage) ;

• première édition en ligne du Dictionnaire prosopographique des notaires de la Somme, en complément de l'opération de collecte et de classement des archives notariales engagée depuis 2018 ;

• création d'une chaîne YouTube (mars 2021) pour la diffusion de vidéos des Archives de la Somme, avec les conférences « Les Mardis des Archives » ;

• nouvelle version du site internet (janvier), avec l'ajout d'un module d'indexation collaborative (octobre) afin d'encourager les usagers à participer à l'enrichissement des données descriptives donnant accès aux milliers de vues numériques consultables en ligne ;

• participation à l'enquête nationale qui a été lancée auprès des usagers des services d'archives (18 janvier-18 mars) et qui a recueilli 27 723 réponses concernant 100 sites publics d'archives (dont 67 archives départementales, la Somme se plaçant au 8e rang en termes de réponses d'internautes). Il s'agit de la plus importante enquête sur les usages numériques patrimoniaux en France. Les résultats ont été publiés dans le rapport intitulé « Deux milliards de clics, enquête sur les usagers en ligne des archives ».

LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE

Les bibliothèques départementales sont une compétence obligatoire des Départements et mettent en œuvre les politiques de lecture publique en matière de desserte et d'animation des territoires sur lesquelles elles sont compétentes et notamment les villes de moins de 10 000 habitants.

La Bibliothèque départementale de la Somme, service du Conseil départemental participe à la politique de décentralisation culturelle par la diffusion de livres et de documents audiovisuels dans tout le département, par le conseil en création et gestion de bibliothèques publiques, par l'organisation de la formation initiale et permanente des personnels professionnels et des bénévoles de son réseau, et par l'organisation d'activités culturelles (expositions, lecture à voix haute, animations littéraires, résidences d'auteurs, etc...). Elle irrigue un réseau de 150 bibliothèques et 139 points de desserte partenaires (collèges, RAM, crèches, etc.).

▸ Activités 2021

Le prêt – les chiffres clefs

La Bibliothèque départementale de la Somme a prêté 62 749 documents et supports d'animation en 2021 (58 164 en 2020) ce qui indique une reprise de ce secteur en dépit de la crise sanitaire, des confinements ainsi que de la mise en place du pass sanitaire.

Par ailleurs, l'activité de desserte documentaire par bibliobus n'a pas pu reprendre au regard des consignes sanitaires strictes qu'il nous a été demandé d'appliquer, affectant de fait les petites bibliothèques du réseau animées uniquement par des bénévoles qui réservent peu en ligne et attendent le renouvellement de leurs fonds par passage de bibliobus.

Fin 2021, 204 000 (213 566 en 2020) documents de la Bibliothèque départementale de la Somme étaient répartis dans le réseau (sur un total d'environ 430 000 documents, livres, DVD, CD, et supports d'animation).

Le portail documentaire

bibliothèque.somme.fr

288 388 pages vues, 58 733 utilisateurs (10 130 en 2020) 58 733 sessions (36 107 en 2020).

La formation des bibliothécaires du réseau de la BDS en 2021

Au cours de l'année 2021, 409 personnes (professionnels et bénévoles) ont participé aux 39,5 journées de formation organisées par la BDS.

Le réseau et les services de la BDS en 2021

Au total la Bibliothèque départementale de la Somme est présente dans 141 communes hors crèches, RAM ou IMP, dont Amiens, Abbeville, et 22 communes d'Amiens métropole. Son réseau est animé par 117 salariés et 291 bénévoles.

La BDS assure différents services : accueil à la bibliothèque, service mensuel de navette documentaire, service hebdomadaire de navette animation et tournées de bibliobus.

Activités culturelles

La BDS organise ou participe à un certain nombre d'activités culturelles sur le territoire de la Somme : Nuits de la lecture, Live entre les livres 2021, Dis-moi dix mots, Fab Lab de la BDS, Résidence petite enfance, Festival petite enfance, Résidence BD, Eclats de lire en Somme, Salon de la BD d'Amiens.

Les faits marquants

- mise en œuvre du module itinérant de la Bande dessinée ;
- 4 311 festivaliers sur le festival «Des parents, des bébés» ;
- reprise du festival « Live entre les livres » ;
- inauguration des médiathèques 3ème lieu de Boismont-Pinchefalise et Bray-sur-Somme.

LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Attractivité et Développement des Territoires

La politique « attractivité et développement des territoires » comprend l'appui aux communes et aux EPCI à travers la politique territoriale, l'accompagnement du projet de canal Seine-Nord Europe, l'aménagement foncier, le développement agricole, le tourisme et l'environnement.

L'appui aux territoires

La politique territoriale

Doté de 56,4 M€, la politique territoriale 2017-2021a été déclinée en 2 dispositifs :

- une contractualisation avec les EPCI ;
- un dispositif communal destiné aux communes de moins de 1 000 habitants.

Contractualisation avec les territoires

Au total sur la période 2017-2021, 180 dossiers ont été instruits (dont 45 en 2021). La majorité des projets financés concernent des équipements sportifs (4,9 M€ soit 23,2 % des engagements) viennent ensuite les équipements scolaires et les équipements culturels (4,8 M€ soit 22,8 % chacun), la revitalisation des centres-bourgs (3,3 M€ soit 16 %) puis l'aménagement des espaces publics (1,7 M€ soit 8 %).

Dispositif communal

Le Conseil départemental a mis en place un dispositif spécifique pour les communes de moins de 1 000 habitants.

Ce dispositif, doté de 7,5 M€ s'est achevé au 31décembre 2021. 971 dossiers ont été validés avec 5,7 M€ mobilisés (dont 247 dossiers en 2021 avec 1,2 M€ mobilisés).

Construction d'un pôle culture et jeunesse à Bray-sur-Somme

L'Attractivité des bourgs structurants 2019-2021

11 projets (dont 6 en 2021) ont été validés pour un montant de subvention de 2 M€ (dont 1,2 M€ en 2021) soit 50 %. Les derniers dossiers seront proposés au vote de la commission permanente début 2022.

Les dispositifs sectoriels (au 31 décembre 2021)

- fonds de soutien exceptionnel aux collectivités – Inondations 2020-2021 : 13 dossiers (10 en 2021) ont mobilisé 200 598 € (160 018 € en 2021) ;
- restauration et valorisation du patrimoine 2020-2021 : 102 dossiers (85 en 2021) ont mobilisé 2,2 M€ (2 M€ en 2021) ;
- dispositif « Ouvrages d'art 2020-2021 » : le dossier de réhabilitation de l'ouvrage d'art rue Jules Barni à Amiens a bénéficié d'une subvention de 146 022 €, 3 autres dossiers sont en cours d'instruction ;
- aide à la modernisation de l'éclairage public 2021-2022 : 144 communes ont sollicité des aides pour un montant total de subvention de 3,6 M€ ;
- aide à l'installation de vidéoprotection 2021-2022 : 36 communes ont sollicité des aides pour un montant total de subvention de 941 K€ ;
- soutien aux équipements sportifs 2021-2023 : dispositif voté en avril 2021 et doté d'un budget de 4 M€ ;
- déploiement de la télémédecine et des innovations médicales 2021-2023 : dispositif mis en place en 2021 et doté d'un budget de 500 K€.

Les schémas d'équipements structurants d'intérêt départemental et autres opérations structurantes

Les équipements aquatiques structurants

7 projets retenus au total depuis 2010.

Le centre aquatique de la Communauté de communes Nièvre et Somme à Flixecourt a ouvert ses portes au public le 16 juin 2021 et les travaux de la Communauté de communes Territoire Nord Picardie à Doullens se poursuivent, l'ouverture est prévue en septembre 2022.

Passerelle Vallée Idéale

le Département a décidé d'apporter son soutien à la construction d'une passerelle « Vallée idéale », portée par la SPL (société publique locale), à Amiens, pour connecter la gare et les Hortillonnages à la Véloroute Vallée de Somme en mode doux. Une subvention de 365 535 € a été votée pour ce projet et l'ouverture de la passerelle est prévue pour mars 2022.

Le Syndicat Mixte Baie de Somme-Grand Littoral Picard

Afin d'assurer un développement et un aménagement cohérent de la baie de Somme et du littoral, tout en garantissant la préservation et la valorisation du patrimoine bâti, paysager et naturel, le Département apporte une subvention en fonctionnement et en investissement au SMBSGLP.

La convention annuelle fixe les modalités du concours financier apporté par le Département au Syndicat mixte, en 2021, à hauteur de 1,390 M€, dont 0,67 M€ pour la partie milieux naturels financée au titre de la taxe d'aménagement. En complément, une autorisation de programme de 1,260 M€ est inscrite pour la mise en œuvre du programme d'investissement.

Le projet de rénovation et d'extension du complexe aquatique Aquaclub figure également parmi les priorités du Syndicat mixte. Le financement est assuré à parité par la Région, le Département, le Syndicat mixte, les communes de Fort-Mahon et Quend et le groupe Pierre & Vacances. L'autorisation de programme initiale de 1,5 M€ votée au BP2019 a été portée à 2,13 M€ (financement du bassin de nage). En raison de la crise sanitaire, les travaux n'ont débuté qu'en septembre 2020 et devraient se terminer au 1er semestre 2022.

Les faits marquants

- lancement du dispositif « équipements sportifs » ;
- lancement de l'aide à la modernisation de l'éclairage public pour les communes (convention de mandat avec la Fédération de l'énergie 80) ;
- lancement de l'aide pour l'installation de systèmes de vidéoprotection dans les communes (en lien avec la Fédération de l'énergie 80) ;
- lancement de l'aide au déploiement de la télémédecine et des innovations médicales ;
- préparation de la future politique territoriale 2022-2025.

Le développement rural et agricole

Le développement des territoires ruraux

En 2021, une commune a sollicité l'aide en faveur du maintien du tissu économique de proximité. En raison d'un contexte économique perturbé par la crise sanitaire, aucune demande n'avait été déposée en 2020.

Le soutien à l'agriculture

- soutien à la filière élevage, 9 exploitations accompagnées en 2021 ;
- aide à la diversification des activités, le Pass'Agri Filières a accompagné 49 exploitations dans leurs projets de diversification à la ferme en 2021 ;
- aide aux énergies renouvelables à la ferme, 2 projets de méthanisation ont été soutenus en 2021 ;
- accompagnement des agriculteurs en situation fragile : en moyenne 20 exploitants accompagnés par an ;
- mise en place d'actions visant à faire évoluer les techniques culturales ;
- accompagnement au développement de l'agriculture biologique (224 fermes, soit 4,5 % des exploitations sont concernées) ;
- lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols (via une subvention à l'association SOMEA)

Les actions sur les circuits courts en 2021

Pour les professionnels

Le soutien au développement de la démarche « Somme-Produits Locaux » en 2021 s'est effectué au travers de différentes actions :

- le recours à la production locale dans les restaurants scolaires des collèges, des lycées, des écoles et des établissements médico-sociaux ;
- une forte augmentation de l'approvisionnement en produits locaux de l'agriculture biologique, + 358 %, principalement grâce aux collèges et représentant désormais plus de 10 % des achats sur la plateforme ;

• la sensibilisation des établissements médico-sociaux à la démarche poursuivie en 2021. Leurs commandes progressent sur Approlocal de 21 %.

Pour les particuliers

En 2021, 2 Drives fermiers à destination des particuliers créés lors du confinement de 2020 sont toujours en activité, animés par une cinquantaine de producteurs, et un nouveau point de retrait a été inauguré à la CCI d'Amiens.

Remise des prix des collèges engagés pour les circuits courts et Bio, 2ème édition

L'aménagement foncier

Les frais liés aux opérations d'Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental (AFAFE), dites « opérations classiques », sont entièrement à la charge du Département à l'exception des travaux connexes qui restent à la charge des propriétaires concernés.

En 2021, 5 opérations sont en cours dont 1 qui a été ordonnée, 2 au stade de l'avant-projet et 2 sur la fin de la procédure. Le Département a institué et demandé la constitution d'une commission communale et d'une commission intercommunale.

Les faits marquants

• lors du 1er trimestre 2021, une table ronde réunissant toutes les organisations professionnelles agricoles sur l'approvisionnement local en circuits-courts a permis de faire le bilan de la démarche « Somme-Produits Locaux » dans les collèges de la Somme et de dresser les conditions nécessaires à son amplification ;
• les commandes des professionnels de la Somme sur Approlocal et les achats des particuliers ont permis de battre les records de vente directe au bénéfice des producteurs locaux ;
• le renouvellement de la commission intercommunale interdépartementale de l'aménagement foncier du Canal Seine-Nord Europe qui compte 379 membres titulaires et 157 membres suppléants.

Le projet Canal Seine-Nord Europe (CSNE) :

Déclaré d'utilité publique en 2008, le CSNE constitue un maillon central de la liaison fluviale européenne à grand gabarit Seine-Escaut. Cette nouvelle infrastructure longue de 107 km (dont 45 km dans le département de la Somme) prend place dans la mise en œuvre d'une politique de transport durable des marchandises. La réalisation de l'ouvrage a été confiée à une structure dédiée rassemblant l'ensemble des partenaires financiers : la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE), créée par ordonnance le 21 avril 2016.

La part du Département de la Somme dans le financement de ce projet a été établie à 76,5 M€ en euros constants (pour un coût total prévisionnel de 5,1 milliards d'euros). En 2020, le Département a signé la convention de financement et de réalisation du canal Seine Nord Europe avec la SCSNE, l'État, la Région, les Départements du Nord, du Pas-de-Calais et de l'Oise et l'établissement public Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF).

L'année 2021 a été marquée par l'étude détaillée de la deuxième version des avant-projets des secteurs 2 (d'Ercheu à Cléry-sur-Somme), 3 (de Cléry-sur-Somme à Etricourt-Manancourt), 5 (Ecluses dont celle de jonction avec le canal du Nord) et 6 (pont-canal sur la vallée de la Somme). Cette étude s'est traduite par de nombreuses réunions entre la Société du canal et le Département, d'une part, et avec les collectivités locales et la chambre d'agriculture d'autre part. Ces deuxièmes versions ont été approuvées par le Conseil de surveillance de la Société du Canal.

L'année 2021 a également permis de finaliser la deuxième version des « cahiers du canal solidaire », véritable guide pratique de la mise en œuvre de la clause d'insertion par l'activité économique figurant dans les marchés de la Société du Canal. Ce guide est le fruit d'un travail collaboratif entre 6 Départements, dont celui de la Somme.

Le tourisme

Le Département s'est engagé dans le développement et l'accompagnement des filières touristiques par le biais de différentes actions décrites dans le Schéma départemental de développement touristique 2019-2022.

Activités 2021

• le soutien au développement des activités et infrastructures touristiques : dans ce cadre, le Département apporte son soutien financier aux équipements et événements touristiques les plus structurants (Chemins de fer de la Baie de Somme et de la Haute-Somme, Festival de l'Oiseau, Souffle de la Terre…) ;
• la promotion et le développement de la « Destination Somme » : le Département y contribue par le soutien financier qu'il apporte à l'ADRT – association départementale de réservation touristique - « Somme Tourisme » (1 385 000 € en 2021) ;
• la signalisation touristique avec l'instruction des demandes de panneaux et l'organisation de la commission départementale de signalisation touristique ;
• le renouvellement et le suivi de la mission de prospection d'investisseurs touristiques lancée il y a 4 ans a permis de promouvoir 48 sites à potentiel ;
• l'animation du réseau, la promotion et la gestion du label « Bistrots de pays de la Somme » et l'attribution du label « Tourisme et Handicap » ;
• la création d'une aide d'un montant de 80 € à destination des particuliers pour favoriser les séjours touristiques dans la Somme. 6930 demandes ont été déposées et 4049 aides ont pu être versées en 2021, représentant un montant de 323 K€ ;
• le dispositif d'aide exceptionnel à caractère social : En 2021, 82 bénéficiaires ont pu être accompagnés pour un montant total d'aides de 110 000 €.

Les faits marquants

• soutien financier apporté à 18 projets dans le cadre des appels à projets «Renforcer l'attractivité touristique de la Somme» et «Vallée de Somme, Vallée Idéale : développer les hébergements favorisant l'itinérance» ;
• soutien à l'organisation d'une formation de guides nature «Qualinat» consistant à développer de nouvelles offres de visites dans les espaces naturels sensibles de l'amiénois et de l'Est du département.

Espaces naturels sensibles

Le Département intervient pour la gestion et la valorisation des espaces naturels sensibles (ENS), au titre de ses compétences obligatoires avec la taxe d'aménagement au travers de :

- la création de zones de préemption (ZPENS) dans le cadre de la stratégie foncière départementale de développement des espaces naturels sensibles 2021-2030, approuvée par l'Assemblée départementale le 15 janvier 2021 ;
- l'acquisition de sites prioritaires au titre du schéma départemental des espaces naturels 2014-2023 et la réalisation, en maîtrise d'ouvrage ou en accompagnement de ses partenaires, de travaux de restauration écologique et des aménagements pour l'ouverture au public.

Foncier ENS et entretien des sites

L'année 2021 a été consacrée à la création d'outils et à la mise en œuvre de la nouvelle stratégie foncière sur l'Est du Département.

D'autre part, en 2021, Le Conservatoire du littoral a fait l'acquisition de 5,48 ha dans le cadre de la convention « Moyenne vallée de la Somme » et de 24,3 ha dans le cadre de la convention « Littoral ».

L'entretien des propriétés départementales a été réalisé par deux équipes comprenant un encadrant et 8 agents en emplois d'insertion, soit 18 personnes au sein de l'association ADI Somme.

Restauration des sites et valorisation

De nombreuses opérations ont été menées par le Département ou financées par lui afin d'aménager ou de restaurer des sites naturels sensibles (les étangs de la Barette à Corbie…)

Les 2 projets pilotes ont été poursuivis en 2021 sur le site Ramsar des « Marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre ».

Des animations ou visites guidées dans les ENS départementaux ont été organisées en 2021 dans le cadre des Journées nationales du tourisme et du handicap (40 personnes), ainsi que des sorties scolaires à Cléry sur Somme avec Qualinat.

En 2021, ce sont près de 110 000 visites, soit 10 % de plus qu'en 2020, qui ont été comptabilisées grâce aux écocompteurs situés sur les sites ENS, propriétés du Département et ouverts au public.

Bassins versants et assistances techniques dans le domaine de l'eau

Dans le cadre du Plan Somme, le Département accompagne financièrement les maîtres d'ouvrages d'études et de travaux pour la préservation des milieux aquatiques sur les bassins de la Somme et de l'Authie. En 2021, le Département a subventionné 12 opérations pour un montant total de 271 768 € et versé une cotisation à l'EPTB-AMEVA, dont il est membre, de 162 786. €

Dans le cadre des missions d'assistance technique (AT) dans le domaine de l'eau potable (SATEP), de l'assainissement collectif des eaux usées (SATESE) ou non collectif (SATANC), l'AMEVA est intervenu auprès de 32 communes (49 services), 9 syndicats et 5 communautés de communes. Ainsi 67 stations d'épuration ont été suivies. Ces missions sont également cofinancées par le Département.

Énergie

Le Département apporte aux ménages précaires de la Somme, en complément de la Région, une aide financière à la conversion au bioéthanol de leur véhicule, et pour ce faire une convention de mandat a été renouvelée avec la Région pour lui en confier la gestion.

En 2021 ce sont 140 ménages qui ont été aidés (pour un total de 21 000 €). Depuis 2019, 400 ménages ont bénéficié d'une aide départementale pour un montant global de 47 000 €.

Les faits marquants

- définition par l'Assemblée départementale le 11 janvier 2021 de la Stratégie foncière départementale de développement des espaces naturels sensibles 2021-2030 ;
- extension de la zone de préemption ENS de la commune de Méricourt-sur-Somme sur une superficie totale de 300 ha ;
- mise en œuvre d'un contrat Natura 2 000 sur l'ENS des étangs de la Barette par le Département ;
- lancement de la Charte qualité de l'assainissement non collectif ;
- création d'une porte d'entrée et de deux nouveaux observatoires ouverts au public sur le parcours de découverte des oiseaux du site ENS de Cléry-sur-Somme, propriété départementale.

Observatoire sur l'espace naturel sensible de Cléry-sur-Somme

Le laboratoire départemental d'analyses

Les rôles et les missions du Laboratoire Départemental sont la santé publique vétérinaire, la qualité et le développement durable des filières agro-alimentaires et la préservation de l'environnement.

L'activité actuelle se répartit sur deux unités techniques (la santé animale et l'analyse des aliments) et un service spécialisé dans des prestations associées au service des clients (formation, audit, conseil en sécurité sanitaire des aliments).

La compétence technique du laboratoire est attestée depuis 2000 par le diplôme d'accréditation délivré par le COmité FRançais d'Accréditation (COFRAC).

Le laboratoire est accrédité selon la norme NF EN ISO/CEI 17 025 du COFRAC sur les programmes suivants :

- analyses microbiologiques des produits et environnement agro–alimentaires – LAB GTA 59 ;
- essais et analyses en Immuno-sérologie animale – LAB GTA 27 ;
- essais et analyses en bactériologie animale – LAB GTA 36 ;
- analyses de dépistage par tests rapides des encéphalopathies spongiformes transmissibles ;
- analyses en Parasitologie Santé Animale – PARASITO SA ;
- analyses de biologie moléculaire en santé animale – BIOMOLSA.

Le laboratoire compte actuellement 24 agents.

Activités 2021

L'activité du laboratoire est mesurée par le nombre total d'analyses réalisées annuellement dans les différents secteurs techniques. En 2021, le laboratoire a effectué 277 425 analyses dans le cadre de demandes officielles, d'autocontrôles ou de demandes de diagnostics (294 456 analyses en 2020). L'activité 2021 demeure à un très haut niveau, malgré les confinements liés à la crise sanitaire.

En 2020, dans le cadre de la crise sanitaire, le laboratoire a mis en place un partenariat avec Bio Amiens afin de réaliser des analyses Covid. Plus de 28000 analyses ont ainsi été réalisées en 2020. Ce partenariat s'est poursuivi jusqu'à la fin du premier trimestre 2021 et 2759 tests COVID supplémentaires ont été effectués.

Les faits marquants

- poursuite du plan national d'éradication du virus BVD (102 764 analyses, soit une augmentation de 2 % par rapport à 2020) ;
- un chiffre d'affaires de 1 663 799 € HT en 2021 (2 040 000 € HT en 2020) ;
- acquisition d'un nouvel automate de distribution 8 aiguilles pour l'activité de sérologie.

Annexes

- **Les activités supports**
  230 agents départementaux
  (effectifs permanents
  + 28 agents garage)
- **Le budget**
- **L'organigramme**

LES ACTIVITÉS SUPPORT

Les finances et la commande publique

La direction des finances et de la commande publique est chargée d'une part de concevoir et de mettre en œuvre la politique budgétaire et financière du Conseil départemental et, d'autre part, d'organiser la commande publique dans le respect des dispositions réglementaires et d'optimiser les achats du Conseil départemental.

Quelques chiffres sur l'activité 2021

- préparation des budgets primitifs pour la collectivité (principal et annexes) ;
- 60 058 mandats et 18 778 titres transmis à la paierie départementale ;
- 1 887 demandes de service sur la base de connaissances ;
- 234 rapports et délibérations présentés à l'Assemblée départementale ou à sa Commission Permanente visés ;
- 18 procédures d'appel d'offres et 50 procédures adaptées lancées ;
- 116 marchés et avenants notifiés ;
- 224 actes relevant de la Commande Publique transmis au contrôle de légalité.

Les achats

En 2021, le Département a réalisé un volume d'achats extérieurs de 93,6 M€ auprès de plus de 1300 opérateurs différents. 57 % de ces achats ont été effectués auprès de prestataires ou de fournisseurs situés dans le département de la Somme et 14 % dans le reste des Hauts de France.

Les faits marquants

- mise en place d'une nouvelle version du progiciel de gestion financière Grand Angle (GDA360 Patch 3) sur l'ensemble des entités (Département, SDIS, MDPH, EPCC et SMAAP) qui a nécessité l'accompagnement de plus de 400 agents ;
- préparation du passage à la M57 au 1er janvier 2022 : transposition de la nomenclature M52, mise à jour du règlement budgétaire et financier, refonte des règles relative à l'inventaire comptable ;
- lancement et réalisation d'un diagnostic de pré-certification des comptes et présentation des conclusions à la direction générale ;
- mise en œuvre des premières actions prévues dans la Convention de Services Comptables et Financiers conclue entre la Direction Départementale des Finances Publiques et le Département pour la période 2021-2023 ;
- mise en place de groupements de commande dans le cadre de la rationalisation des achats et notamment pour des prestations de maintenance, d'entretien courant ainsi que de nettoyage des bâtiments avec le Service départemental d'Incendie et de Secours de la Somme (SDIS 80).

Le pilotage des fonds européens

La mission Europe et partenariats extérieurs est chargée d'une part de suivre les fonds européens (FEDER, FEADER, FEAMP, programmes INTERREG) et d'accompagner les directions opérationnelles, et d'autre part de piloter la subvention globale du Fonds social européen déléguée au Département (13,9 millions d'euros pour la période 2014-2021).

Les faits marquants

- négociation des crédits FSE au titre de la programmation 2021-2027 auprès de l'État en lien avec les autres Départements des Hauts de France ;
- préparation des éléments du dossier de candidature FSE + 2021-2027 ;
- validation du projet de service de la Mission Europe et Partenariats Extérieurs avec une mise en place au 01/01/2022 ;
- dépôt du dossier de financement au titre du plan de relance européen (REACT EU).

Les ressources humaines et le dialogue social

La direction des ressources humaines et du dialogue conçoit, propose et met en œuvre une politique de ressources humaines qui décline les orientations stratégiques fixées par les élus au regard des enjeux de la collectivité. Elle pilote la stratégie managériale, l'accompagnement des parcours professionnels et la politique de prévention des risques professionnels. Elle répond aux besoins en effectifs et compétences, développe les dispositifs en matière de santé et sécurité au travail, de politique sociale en faveur du personnel, pilote la masse salariale et la politique de déroulement de carrière. Elle participe à l'animation du dialogue social avec la direction générale et les élus.

Montant du budget 2021 :

113 136 300 € (BP2021 + BS2021) au budget principal et 3 833 500 € au budget annexe « actions sociales pour le personnel ».

▸ Les principales orientations stratégiques et politiques de la collectivité

- le développement des compétences et l'accompagnement des parcours professionnels et de carrière des agents (politique de mobilité interne, politique de promotion) ;
- le développement de politiques de recrutement en faveur des jeunes ;
- l'intégration et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap ;
- la prévention des risques professionnels physiques et psychosociaux.

▸ Activités 2021

Les politiques de recrutement en faveur des jeunes

La politique départementale d'apprentissage ambitieuse s'est traduite par la création en 2021 de 22 emplois supplémentaires d'apprentis (10 en 2020) portant le nombre total de possibilités d'accueil à 32. 31 jeunes sont en contrat d'apprentissage en 2021.

Le Département s'est engagé dans le projet de recrutement de 100 volontaires au service civique tout d'abord dans le domaine de l'action sociale et de la solidarité. Un agrément de service civique a été délivré pour une durée de 3 ans pour 20 types de mission d'intérêt général. En 2021, 25 jeunes ont été accueillis pour une mission d'une durée de 8 mois.

L'intégration et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap

Le Département s'est engagé dans une démarche volontariste dans ce domaine. Cet engagement s'est de nouveau concrétisé par la signature d'une troisième convention avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction Publique (FIPHFP) pour les années 2021/2023.

La prévention des risques professionnels physiques et psychosociaux

Le Département poursuit une démarche d'évaluation des risques professionnels permettant d'établir des plans d'actions d'amélioration des situations de travail au regard des risques évalués. Les évaluations sont menées par unités de travail représentant les métiers exercés au sein de la collectivité et ont pour objectif que les conditions de santé et de sécurité des agents qui exercent les différents métiers soient préservées.

Le dialogue social

Au cours de l'année 2021, le comité technique s'est réuni à 5 reprises, et le CHSCT à 4 reprises. Les modalités de réunion de ces instances se sont adaptées à l'évolution du contexte sanitaire. Elles se sont déroulées pour partie exclusivement en distanciel, et pour partie en mixte distanciel/ présentiel. L'année 2021 a également été marquée par la poursuite des réunions de suivi pour prévenir le risque lié au covid-19 (20 réunions "cellule covid" en 2021).

Les faits marquants

- dans le cadre de la prévention du risque de transmission de la Covid19, le Département a mis en œuvre de nombreuses mesures visant à préserver la santé des agents et des usagers tout en maintenant l'activité et la mission de service public, ainsi que les niveaux de service aux usagers : déploiement du télétravail, mise à disposition d'équipements de protection, accompagnement des personnes vulnérables, soutien à la vaccination,...
- en novembre 2021, la collectivité a participé à deux actions nationales organisées durant la SEEPH (Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées) et destinées à changer le regard sur le handicap : le Duoday et le HandiRoadTour ;
- le Département a adhéré au CNAS (Comité National d'Action Sociale) à compter du 1er janvier 2021. La nouvelle offre du CNAS, en matière d'avantages sociaux, propose désormais des prestations élargies à l'ensemble des agents du Département ;
- dans le cadre de la mise en œuvre du plan de mobilité 2020, et du plan de relance post covid-19 visant à promouvoir et faciliter des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle, une délibération de l'Assemblée départementale en date du 26 avril 2021 permet le versement du Forfait des Mobilité Durables aux agents de la Collectivité ;
- poursuite, en 2021, de la démarche de formation de l'encadrement. Sur les 12 groupes engagés en 2020 dans ce parcours de formation, 10 groupes ont achevé leur parcours de formation en 2021 et 2 groupes les achèveront respectivement en janvier et juin 2022. Environ 200 encadrants ont bénéficié de ce dispositif de formation sur les 320 encadrants hiérarchiques et fonctionnels de la collectivité ;
- poursuite de l'élaboration du nouveau plan de mobilité : questionnaire auprès des agents, définition des grands axes et participation de la collectivité au challenge de la mobilité Hauts-de-France du 20 au 25 septembre 2021.

Les données sociales

- **Effectif total** au 31/12/2021 : 2791 (dont 2116 agents permanents, 442 assistants familiaux et 233 autres agents non permanents), + 110 agents en situation spécifique (mise à disposition et autres statuts).
- **Emplois permanents** 2021 : 2116 (2070 en 2020).
- **Répartition par catégories** (effectif permanent) :
  - A (cadres et assistants socio-éducatifs) : 33,70 %
  - B (agents de maîtrise et techniciens) : 15,12 %
  - C (ouvriers et employés) : 51,18 %
- **Moyenne d'âge des effectifs permanents :** 47,6 ans.
- **Répartition par sexe des effectifs permanents :**
  - Femmes : 63,2 %
  - Hommes : 36,8 %

Les actions de la Mission Innovation collaborative

L'innovation collaborative est un des piliers de la démarche d'Innovation départementale. Elle repose sur l'association des personnes concernées (habitants, citoyens, agents) dans la construction des projets.

Quelques projets suivis en 2021

- **Budget participatif**

Le budget participatif est un exercice de participation citoyenne qui permet aux Samariens de proposer des idées d'intérêt général.

Les idées sont soumises au vote des habitants de la Somme et celles qui réunissent le plus de voix sont mises en œuvre.

- **Les aires de covoiturage**

Un questionnaire a été mis en ligne sur les pratiques de déplacement et sur les attentes des habitants en matière d'aménagement des aires de covoiturage.

- **Les locavors**

Un travail sur les circuits courts, la lutte contre le gaspillage, l'éducation à l'alimentation, le développement du bio,...

- **La formation action « conduite collaborative de projets »**

À destination d'un panel d'agents du Département.

1 million d'euros
181 projets déposées
64 lauréat
7 thématiques
27 000 votes

Les services logistiques

La direction des services logistiques apporte aux autres directions un ensemble de services dans les domaines suivants : fourniture de mobiliers, déménagements, manifestations, fournitures diverses.

Elle équipe les agents en vêtements de travail et en équipements de protection individuelle.

Elle gère les contrats et les dossiers d'assurance pour les dommages aux biens, la responsabilité civile et la protection fonctionnelle des agents et des élus départementaux. Elle a également en charge la gestion des accueils physiques et téléphoniques et le traitement du courrier.

Quelques chiffres 2021

- nombre de déménagements réalisés : 112 (65 en 2020) ;
- nombre d'interventions sur des manifestations : 46 (16 en 2020) ;
- transport d'archives pour la destruction : 42 tonnes (41 en 2020) ;
- nombre de dossiers d'assurance traités : 211 (165 en 2020) ;
- nombre de mobiliers à l'inventaire (disponibles et attribués) : 28 511 (26 267 en 2020) ;
- volume de courrier traité sortant (hors territoires) : 150 589 (156 215 en 2020) ;
- nombre d'accueils physiques : 17 315 visiteurs (15 130 en 2020).

Les faits marquants

L'année 2021 a été marquée par deux déménagements importants :

- le site Simone Veil en février et mars ;
- le site Marie Curie en octobre.

Le site Simone Veil

Les systèmes d'information et le numérique

La direction des systèmes d'information et du numérique apporte aux autres directions un ensemble de services numériques nécessaires à leurs activités. Les services fournis concernent les domaines suivants : systèmes d'information (logiciels métiers, logiciels standards, matériels) et téléphonie, réseaux, imprimerie et conseil (assistance à maîtrise d'ouvrage).

Depuis 2020 et le premier confinement lié à la crise sanitaire, la collectivité a décidé de fournir un effort considérable pour adapter ses matériels, ses réseaux et ses usages au travail à distance. Cet effort s'est poursuivi en 2021 (acquisition d'ordinateurs portables et d'équipements spécifiques, dématérialisation de procédures, adaptation des réseaux,...).

Quelques chiffres 2021 :

- nombre de dossiers traités par la reprographie : 1 413 dossiers dont 402 Imprim'express ;
- nombre d'appels au titre de l'assistance utilisateurs (le « 111 ») : 9 605 ;
- visioconférences : 5 492 séances soit 8 310 heures ;
- nombre de projets vivants au portefeuille (développement des systèmes d'information) : 46 ;
- nombre d'interventions téléphoniques (hot line Solis) : environ 2 000.

Les faits marquants

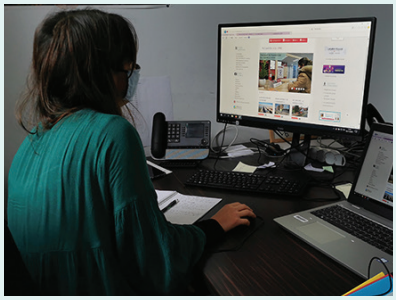

• mise en place d'une nouvelle version du logiciel de gestion du foncier pour l'aménagement foncier (DGADPT) et le service domanial (DGAE) ;
• expérimentation de la solution Office 365 pour 160 utilisateurs testeurs ;
• évolution de Somme en poche : mise en place d'un système de notifications (info push) et mise en place de 2 nouveaux services (Somme rando et Somme service) ;
• poursuite de l'aménagement des sites Simone Veil et Marie Curie ;
• mise en œuvre de la GED (gestion électronique des documents) à la direction de l'insertion ;
• modernisation de l'infrastructure réseau et en particulier l'infrastructure téléphonique en passant d'une technologie cuivre vers une technologie numérique ;
• mise en œuvre de la nouvelle politique d'équipement : un ordinateur portable, une base d'accueil avec un écran 27 pouces, un clavier ;
• poursuite du changement de pare-feu numérique pour permettre de sécuriser les accès ;
• poursuite de la gouvernance transversale RGPD (réglementation générale sur la protection des données) et des opérations de sensibilisation et de responsabilisation des services.

L'appui administratif et budgétaire à l'équipement

Direction support de la filière infrastructures, les principales missions de la direction sont :

• la rédaction des marchés publics pour la filière, leur exécution administrative, la veille juridique ;
• la gestion patrimoniale de l'immobilier du Département ;
• la gestion locative de l'immobilier du Département ;
• la gestion et les acquisitions foncières dans le cadre des projets routiers.

Quelques chiffres 2021

• marchés notifiés : 83 ;
• actes de sous-traitance notifiés : 79 ;
• immeubles vendus : 6 ;
• immeubles achetés : 3 ;
• actes administratifs rédigés : 15.

Les faits marquants

Ventes d'immeubles devenus inutiles au Département :

• l'ancien CMS d'Hornoy le Bourg ;
• l'ancien CMS de Rosières en Santerre ;
• l'ancien CMS et l'ancien CER de Nesle ;
• le «parc à bordures» de Doullens, ancien entrepôt du CER ;
• l'ancien tribunal de commerce d'Abbeville ;
• l'ancienne maison éclusière de Cappy.

Achats d'immeubles :

3 maisons à Long pour le projet Vallée de Somme – Vallée idéale + les acquisitions de parcelles nécessaires aux projets routiers.

Les affaires juridiques

La direction des affaires juridiques regroupe plusieurs activités :

Les services juridiques

- conseil et aide à la décision auprès des directions et des services ;
- sécurisation juridique et aide à la rédaction des actes administratifs (arrêtés, conventions, courriers complexes...) ;
- traitement des contentieux déposés par ou à l'encontre de la collectivité et rédaction des requêtes aux fins de délégation d'autorité parentale ;
- le visa de l'ensemble des rapports (et de leurs annexes) présentés en Conseil départemental ou en Commission permanente.

Par ailleurs, l'un des juristes de la direction exerce les fonctions de personne responsable de l'accès aux documents administratifs et à la réutilisation des données publiques (P.R.A.D.A.), qui a notamment pour mission de veiller au respect de la loi du 17 juillet 1978 sur la communication des documents administratifs.

Enfin, la direction diffuse aux agents du Département et aux structures extérieures partenaires, une lettre d'actualité juridique à périodicité mensuelle.

À la suite d'une réorganisation, l'ancien « secrétariat des Assemblées » est devenu le « service des Assemblées », et a été rattaché à la direction des affaires juridiques.

Le service des Assemblées a pour principales missions

- la préparation des réunions du Conseil départemental et de la Commission permanente et la participation à ces réunions ;
- la formalisation matérielle des délibérations du Conseil départemental et de la Commission permanente ;
- la rédaction des procès-verbaux des réunions publiques ;
- l'appui à la direction générale, au Cabinet et aux directions pour toute question relative au fonctionnement des assemblées ;
- la transmission au contrôle de légalité des actes administratifs soumis à cette formalité pour les rendre exécutoires ;
- depuis novembre 2021, les désignations des élus au sein des organismes extérieurs ;
- la gestion des publications légales ;
- la gestion des réservations de salles.

Quelques chiffres 2021

- demandes de conseil (aides à la décision et aides à la rédaction) traitées : 686 ;
- dossiers contentieux nouveaux : 57 ;
- rapports au Conseil départemental ou à la Commission permanente visés : 240.

Les faits marquants

- une réorganisation du service en 2021 : l'ancien « secrétariat des Assemblées », devenu « service des Assemblées », a été rattaché à la direction des affaires juridiques ;
- les postes des cinq secrétaires d'élus ont été rattachés au service des Assemblées à partir du 1er novembre 2021.

La gestion et l'entretien automobile

Mutualisé avec les services du SDIS (services départementaux d'incendie et de secours), le garage départemental est composé de 41 agents, 13 issus du SDIS et 28 issus du Département dont 1 en contrat d'apprentissage.

Il assure la gestion administrative et technique des flottes automobiles VL/PL/Engins motorisés divers du Département et du SDIS, soit 1330 véhicules assurés au 31 décembres 2021, dont 914 véhicules légers, 225 poids lourds, 185 engins (tracteurs, remorques, etc…), et 400 matériels (type moto pompe, faucheuse, saleuse, groupe électrogène, etc…) dans les ateliers d'Abbeville et de Glisy depuis sa création en janvier 2018.

Le garage départemental dispose d'un budget spécifique, annexé au budget principal du SDIS, pour un montant de 6,3 M€ en fonctionnement pour l'année 2021.

Les faits marquants

- lancement d'une procédure de changement du logiciel de gestion du parc automobile ;
- lancement de la procédure de restructuration de l'atelier d'Abbeville.

La communication

La direction de la communication est une direction support qui travaille en transversalité avec l'ensemble des services de la collectivité et ses partenaires.

La direction a pour objectif de définir une stratégie globale de communication et mettre en œuvre un plan d'actions pour :

- informer en interne et en externe sur les politiques mises en place par l'Assemblée départementale et valoriser les actions ;
- travailler sur l'image de marque du Département et définir une identité forte de collectivité de proximité, proche des samariens ;
- orchestrer avec ses partenaires des actions ambitieuses au service de la population et de l'attractivité du territoire.

▸ La communication externe :

- l'année 2021 a été marquée par la refonte et la formalisation de la charte graphique afin d'harmoniser l'ensemble des supports produits par la collectivité ;
- 165 vidéos ont été produites et diffusées afin d'intéresser les samariens à l'actualité du Département et faire connaître ses politiques et aides mises en place de façon ludique et pédagogique. La photothèque a également été complétée par 265 reportages ;

• les articles du Vivre en Somme ont également permis de mettre en avant les compétences du Département (5 numéros parus en 2021, 230 000 exemplaires distribués par numéros) ;

• la rubrique des aides du site somme.fr a été réécrite et enrichie d'une piste audio pour en faciliter la compréhension ;

• l'application Somme en poche a également été revue avec la création de nouvelles fonctionnalités « Somme Rando » et « Somme Services » ;

• présence sur les réseaux sociaux : 2 posts par jour, ajouts de vidéos, organisation de jeux concours autour du sport (18 900 abonnés Facebook, 6 860 abonnés Twitter, 1580 abonnés Instagram, 2 190 abonnés LinkedIn) ;

• des temps forts et inaugurations ont eu lieu sur l'ensemble du territoire malgré les contraintes sanitaires. Afin d'améliorer la visibilité du Département, la direction de la communication a renouvelé la signalétique (flammes, roll up…). Elle s'engage aussi régulièrement à prêter aux partenaires du matériel pour l'organisation de leurs événements.

▸ La communication interne : Informer, fédérer, fidéliser :

3 brèves hebdomadaires sont diffusées sur intranet pour informer régulièrement les agents.

Le magazine de communication interne « Nous Somme », arrêté en 2017, a été de nouveau proposé à l'ensemble des agents et élus de la collectivité. Deux numéros ont été distribués à l'ensemble des directions, dans les collèges et au domicile des assistants familiaux.

Des outils didactiques comme les tutoriels ont été réalisés en interne pour faciliter la prise en main de nouveaux logiciels.

En raison de la crise sanitaire, les événementiels suivants ont été annulés : cérémonies de départ des retraités et de remise de médailles. Les vœux aux agents ont été diffusés via intranet et 3000 cadeaux ont été distribués sur 5 sites, la cérémonie ayant été annulée.

▸ La documentation :

L'équipe, composée de 4 agents, met à disposition des élus et du personnel du Département la presse et la documentation professionnelle indispensable à l'exercice des compétences obligatoires du Conseil départemental.

La Médiation Institutionnelle

Favoriser les modes alternatifs de règlement des différends constitue une priorité des législations européenne et française, rendue nécessaire par l'évolution des mentalités et des modes d'usage des citoyens.

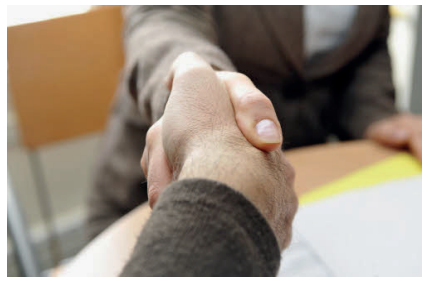

La médiation territoriale de service public s'inscrit pleinement dans ce mouvement. Elle participe à une protection accrue des libertés, des droits et des devoirs des usagers, s'inscrivant dans la boucle d'amélioration de la qualité du service rendu.

Depuis sa création en 2010, la médiateure a accompagné plus de 2500 usagers, personnes physiques ou morales, dans la prise en compte et le traitement réactif de leurs réclamations, assurant par ailleurs un accompagnement-conseil en matière d'accès au Droit.

Le taux de résolution des litiges au bénéfice des usagers est quasi constant depuis l'origine de la mission.

97 % des requérants ont obtenu, en 2021, satisfaction par la résolution amiable de leur problématique ou désaccord, dans le cadre même des interventions en médiation ou dans le cadre des réorientations externes.

En 2021, 228 dossiers ont été suivis par la médiateure (233 en 2020) avec un délai moyen de traitement qui varie de 1 à 3 jours.

La mission audit et qualité

Ce service assure des missions variées à la demande des différentes directions et de la direction générale. Il peut s'agir d'audits internes ou externes, d'évaluations de politiques menées, d'enquêtes par questionnaire, d'analyses financières, d'appuis dans le suivi des structures extérieures,… Il assure également la mise à jour du tableau de suivi des activités destiné à la direction générale.

Par ailleurs, la mission a la charge de l'élaboration des rapports institutionnels comme le rapport d'évaluation portant sur la situation du Département au regard du développement durable, le rapport d'activité ou encore le rapport « égalité femmes – hommes » (volet politiques départementales).

La mission assure également le contrôle interne du Fonds social européen (FSE).

Quelques exemples de missions menées

- contrôle interne FSE 2021 ;
- cartographie des risques – suivi financier des principaux satellites du CD80 ;
- enquête qualité sur le festival petite enfance pour la BDS ;
- enquête interne dans le cadre de la remise à jour du plan de mobilité des agents ;
- élaboration du bilan carbone de la collectivité, en collaboration avec un consultant externe ;
- élaboration du rapport d'activité 2020, du rapport développement durable et du volet «politiques départementales» du rapport annuel «égalité femmes-hommes».

LE BUDGET 2021 DU DÉPARTEMENT

Les recettes

COMPENSATIONS DE L'ÉTAT

- Financement partiel du RSA : 59,3 M€
- Financement partiel de l'APA : 22,4 M€
- Financement partiel de la PCH : 5,4 M€

EMPRUNT

DIVERS
(subventions, produits des services...)

DOTATIONS DE L'ÉTAT

- Dotation globale de fonctionnement : 89,1 M€
- Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle : 19 M€
- Récupération de la TVA sur les investissements réalisés : 6,9 M€
- Allocations compensatrices : 5,5 M€
- Dotation globale de décentralisation : 4,9 M€
- Dotation départementale d'équipement des collèges : 3 M€
- Dotation de soutien à l'investissement : 2 M€
- Autres dotations : 11,5 M€

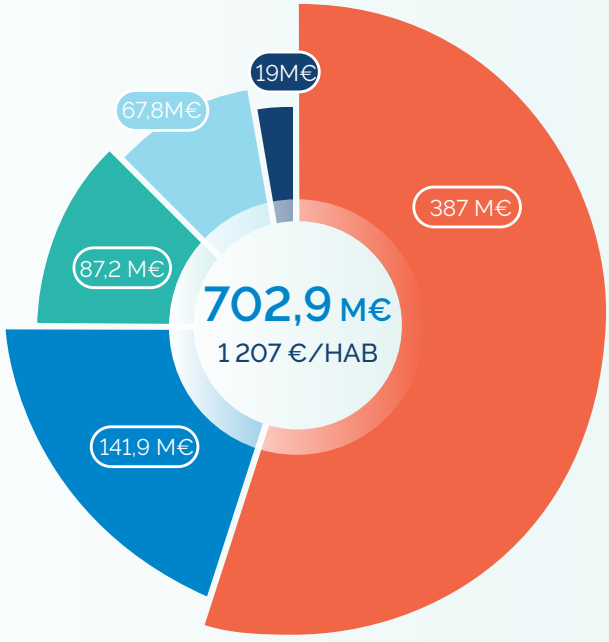

IMPÔTS ET TAXES

- Fraction de TVA : 145,5 M€
- Taxe sur les conventions d'assurance : 91,6 M€
- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises : 26,2 M€
- Droits de mutation : 56,6 M€
- Frais de gestion de la taxe foncière : 10,8 M€
- Fonds nationaux de garantie individuelle des ressources : 16,4 M€
- Fonds national de péréquation DMTO : 18,1 M€
- Autres (taxe d'électricité, taxe aménagement, TICPE...) : 21,8 M€

Données synthétiques sur la situation financière du Département de la Somme
> Budget primitif 2021
RATIO 1 : Dépenses réelles de fonctionnement / Population * = 987,30 €/hab
RATIO 2 : Produit des impositions directes / Population * = 351,44 €/hab
RATIO 3 : Recettes réelles de fonctionnement / Population * = 1 052,42 €/hab
RATIO 4 : Dépenses d'équipement brut / Population * = 133,56 €/hab
RATIO 5 : Encours de la dette / Population * = 462,99 €/hab
RATIO 6 : Dotation globale de fonctionnement / Population * = 152,97 €/hab
RATIO 7 : Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement = 21,66 %
RATIO 8 : Dépenses réelles de fonctionnement + Remboursement annuel de la dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement = 97,43 %
RATIO 9 : Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement = 12,69 %
RATIO 10 : Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement = 43,99 %
* population : 582 464 habitants source INSEE

Et par rapport à un billet de 100 € ?

- Impôts et taxes : 55,06 €
- Dotations de l'État : 20,19 €
- Compensations de l'État : 12,40 €
- Emprunts : 9,65 €
- Divers : 2,70 €

Les dépenses

CULTURE ET SPORT

- Soutien aux 900 clubs sportifs
- Développement des sports et loisirs de nature
- Équipements culturels : Abbaye de Saint-Riquier, Citadelle de Doullens, Centre archéologique de Ribemont-sur-Ancre, Historial de Péronne, Musée de Thiepval, Samara
- Archives départementales
- Bibliothèque départementale
- Parcours artistique et culturel des collégiens (PAC 80)

ÉDUCATION

- Construction, modernisation et entretien des collèges
- Plan collège numérique

SDIS 80 (SAPEURS-POMPIERS) LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL

DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

- Soutien aux communes et intercommunalités
- Développement touristique et agricole
- Protection de l'environnement

REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS ET CONTRIBUTIONS

CHARGES DE PERSONNELS ET FRAIS DE FONCTIONNEMENT

ATELIER MÉCANIQUE COMMUN SDIS80-DÉPARTEMENT

DÉPENSES IMPRÉVUES

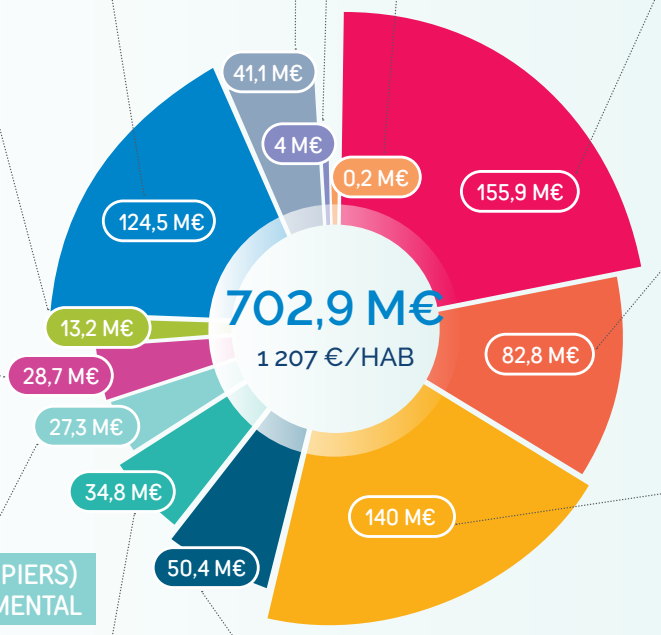

AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES

- Allocation personnalisée d'autonomie (APA)
- Prestation de compensation du handicap (PCH)
- Établissements et services médico-sociaux

ENFANCE ET FAMILLE

- Protection de l'enfance
- Prévention spécialisée
- Protection maternelle et infantile (PMI)
- Formation des assistants maternels

INSERTION RETOUR À L'EMPLOI LOGEMENT

- Revenu de solidarité active (RSA)
- Soutien aux ateliers et chantiers d'insertion

ROUTES ET INFRASTRUCTURES

- Entretien des 4 600 km de routes départementales
- Entretien et modernisation des écluses du canal de la Somme
- Aménagement du chemin de halage

- Autonomie des personnes âgées et handicapées : **22,18 €**
- Enfance et famille : **11,78 €**
- Insertion et logement : **19,92 €**
- Routes et infrastructures : **7,17 €**
- Développement des territoires : **4,95 €**
- SDIS et laboratoire départemental : **3,88 €**
- Atelier mécanique commun SDIS/CD80 : **0,57 €**
- Éducation : **4,08 €**
- Culture et sport : **1,88 €**
- Charges de personnel et frais de fonctionnement : **17,71 €**
- Remboursement des emprunts et contributions : **5,85 €**
- Dépenses imprévues : **0,03 €**

L'ORGANIGRAMME DE L'ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE

ORGANIGRAMME DES SERVICES

AU 15 FÉVRIER 2022

Président du Cons
Stéphane HA
03 22 71 80 03 - s.ha

Directrice génér
Emmanuell
03 22 71 84 60 - e.

Médiation institutionnelle
Brigitte GAFFET
03 22 97 24 70 - b.gaffet@somme.fr

Mission transition écologique et développement durable
En cours de recrutement

DGA des solidarités et de l'insertion
Françoise NGUYEN - 03 22 71 81 20 - f.nguyen@somme.fr

Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance

Adjoint à la DGA des solidarités et de l'insertion
Éric PARMENTIER - 03 22 71 84 96 - e.parmentier@somme.fr
- Accueil et action sociale de proximité
- Communication
- Formation et professionnalisation du travail social
- Analyse et accompagnement des pratiques en prévention
- Équipe de travailleurs sociaux itinérants

Direction de l'enfance et de la famille
Catherine PIERREVAL - 03 22 97 22 40 - c.pierreval@somme.fr
- Pôle départemental prévention
- Pôle départemental protection de l'enfance
- Pôle départemental protection maternelle et infantile (PMI)
- Service adoption et liens de filiation
- Observatoire de la protection de l'enfance
- Service budget enfance et famille

Direction de la cohésion sociale et du logement
Anne BLONDELLE - 03 22 97 24 00 - a.blondelle@somme.fr
- Pôle logement - habitat
- Pôle insertion
- Pôle gestion des allocations et des aides

Direction de l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées
Christine RICHÉ - 03 22 97 24 65 - c.riche@somme.fr
- Médecin départemental PA/PH
- Pôle allocations et prestations
- Pôle vie à domicile
- Pôle établissements
- Service budget autonomie

Territoire d'action sociale Amiens
Emmanuelle DESCAMPS - 03 22 97 24 14 - e.descamps@somme.fr

Territoire d'action sociale Cinq Vallées
Catherine MIKA - 03 60 03 42 54 - c.mika@somme.fr

Territoire d'action sociale Hauts de Somme
Emmanuelle FOURMANOIR - 03 60 03 47 01 - e.fourmanoir@somme.fr

Territoire d'action sociale Picardie Maritime
Hélène COURTOIS - 03 60 03 41 51 - h.courtois@somme.fr

Territoire d'action sociale Somme Santerre
Nathalie LEBER - 03 60 03 45 01 - n.leber@somme.fr

Maison départementale des personnes handicapées
Brigitte GODARD - 03 22 97 24 12 - b.godard@somme.fr

DGA Développement de la personne et des territoires
Frédéric LÉONARDI - 03 22 71 80 90 - f.leonardi@somme.fr

Canal Seine-Nord Europe

Adjointe au DGA développement de la personne et des territoires
Flavie DUTRY - 03 22 71 84 56 - f.dutry@somme.fr

Direction de la jeunesse et des collèges
En cours de recrutement - 03 22 71 81 21
- Mission PPIc - Prospective
- Pôle ressources et moyens
- Pôle restauration
- Pôle actions éducatives
- Pôle collège numérique

Direction des sports
En cours de recrutement - 03 22 71 42 79

Direction de la culture et des patrimoines
Frédéric SANNIER - 03 22 71 83 01 - f.sannier@somme.fr
- Service des patrimoines
- Service du développement culturel territorial
- Service éducation artistique et culturelle
- Centre culturel départemental de Saint-Riquier

Direction de l'attractivité et du développement des territoires
Sabrina GENOIS - 03 22 71 81 70 - s.genois@somme.fr
- Pôle attractivité du territoire
- Pôle développement rural et environnement
- Pôle appui administratif et budgétaire

Laboratoire départemental d'analyses
Yann DUBOIS - 03 22 71 97 12 - y.dubois@somme.fr
- Pôle administratif et commercial
- Pôle technique
- Pôle qualité - sécurité - environnement

Archives départementales de la Somme
Anne LEJEUNE - 03 60 03 49 51 - an.lejeune@somme.fr
- Service organisation et moyens
- Service aide aux administrations
- Service aide aux officiers publics ou ministériels et finances publiques
- Service aide aux communes
- Service classement des archives 1790 - 1940
- Service numérisation - images et sons
- Service communication - bibliothèque
- Service action éducative et culturelle

Bibliothèque départementale de la Somme
Sabrina DUMONT-FELLOWS
03 22 71 97 01 - s.dumontfellows@somme.fr
- Antenne de Saint-Riquier
- Pôle desserte des territoires
- Pôle circuit des documents
- Pôle action culturelle et formation
- Pôle numérique et services innovants

DGA Équipement
Jean-Gabriel GEORGES - 03 22 7

Politique haut débit
Servic
Projets stratégiques équip

Direction d
Éric DELATTRE - 03 60 03 40
Application
Qualité, hygiène, sécu
- Service budget - comptabilité - su
- Service études générales et préal
- Service études et travaux neufs
- Service ouvrages d'art
- Service sécurité des infrastructure
- Service chaussées et dépendance
- Service gestion des plantations et
- Service laboratoire et comptages
- Service gestion analytique
- Service exploitation
- Agence routière est
- Agence routière centre
- Agence routière ouest
- Agence travaux spécialisés

Direction du fleu
François BURY - 03 60 01 5
Programme Vallée de S
- Service modernisation
- Service exploitation - maintenanc
- Service domaine - budget - comp

Direction des bâtime
Bruno DUMONT - 03 22 71 82
Sécurité i
Éner
- Service construction - réhabilitatio
- Service maintenance
- Service régie

Direction appui admir
Isabelle CROAIN - 03 60 03
- Service marchés publics
- Service domanial

eil départemental
AUSSOULIER
ussoulier@somme.fr

ale des services
Le AUGROS
augros@somme.fr

Cabinet du Président
Fabien HECQUET
03 22 71 80 15 - f.hecquet@somme.fr

Direction de la communication / Documentation
Maud BEREZIG
03 60 01 53 29 - m.berezig@somme.fr

du département
71 81 80 - jg.georges@somme.fr

/ téléphonie mobile
e SIG
ement et gestion de crise

les routes
02 - e.delattre@somme.fr
ns métiers
urité, environnement
bventions
ables

es
es
aménagements paysagers

ve et des ports
2 01 - f.bury@somme.fr
Somme - Vallée idéale

e
tabilité - subventions

nts départementaux
90 - b.dumont@somme.fr
ncendie
gie
ons - adaptations

istratif et budgétaire
40 70 - i.croain@somme.fr

DGA Ressources humaines, juridiques et logistiques
Laure TARTAR - 03 22 71 83 02- l.tartar@somme.fr

Juriste / chargée des relations sociales
Coordonnatrice du projet managérial
Coordinatrice Mission participative citoyenne
Chef de projet Plan de Déplacement Administration

Direction des ressources humaines et du dialogue social
Laure TARTAR - 03 22 71 83 02- l.tartar@somme.fr

- Pôle formation - accompagnement - recrutement
- Pôle gestion administrative et rémunérations
- Pôle qualité de vie au travail
- Service des avantages sociaux
- Service déplacements et assurance chômage
- Service système d'information RH

Direction des affaires juridiques
En cours de recrutement - 03 22 71 81 90

- Service juridique - action sociale
- Service juridique - affaires générales
- Service des Assemblées

Direction des services logistiques
Martine CHANOINE - 03 22 71 84 86 - m.chanoine@somme.fr

- Service accueil - info - services
- Service administratif et budgétaire
- Service appuis et approvisionnement
- Service courrier

DGA Finances, commande publique et numérique
Jérôme NOIRET - 03 22 71 81 10 - j.noiret@somme.fr

Direction de projets - Certification
Nathalie OMIEL - 03 22 71 84 47 - n.omiel@somme.fr

Direction des finances et de la commande publique
Jérôme NOIRET - 03 22 71 81 10 - j.noiret@somme.fr

- Pôle préparation et exécution budgétaire
- Pôle administration fonctionnelle du SIF
- Service achats
- Service marchés

Direction des systèmes d'information et du numérique
Marc BRASSEUR - 03 22 71 84 80 - m.brasseur@somme.fr

Délégué à la protection des données

- Service développement des systèmes d'information
- Service administration fonctionnelle des SI
- Service infrastructures et reprographie
- Service relations utilisateurs

Mission Europe et partenariats extérieurs
Aneta FERNANDEZ - 03 22 71 80 98 - a.fernandez@somme.fr

Mission audit et qualité
Claude DAZIN - 03 22 71 80 07 - c.dazin@somme.fr

Garage départemental
Vincent DUMEIGE - 03 60 01 53 72 - v.dumeige@somme.fr

- Service atelier Glisy
- Service atelier Abbeville
- Service administratif et financier

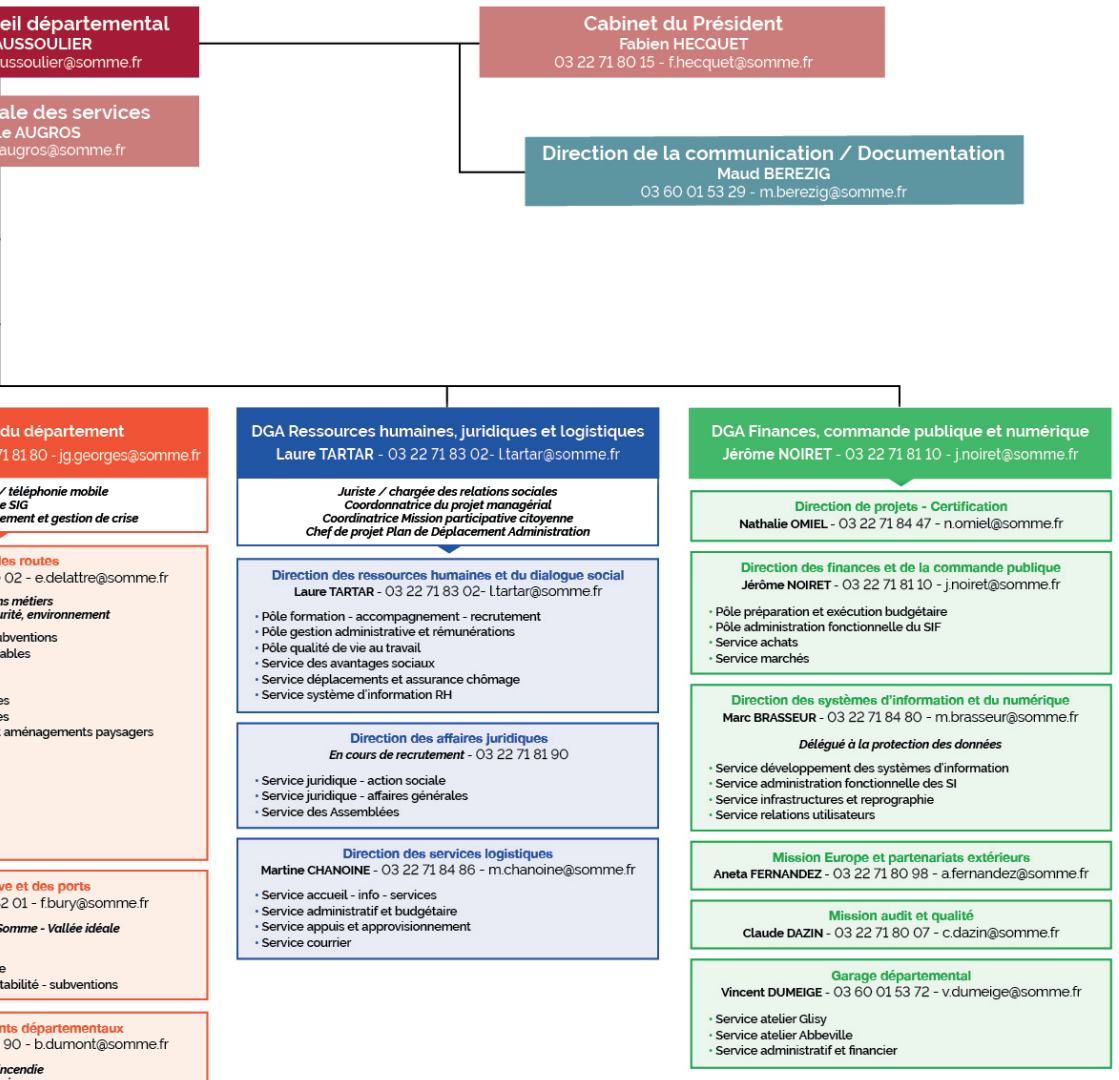

somme
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Conception : Com. CD80 - photos couverture : C. Duwez - CD80, C. Bazin - CD80 - Impression : Imp. CD80 - Février 2022

Conseil départemental de la Somme
Mission audit et qualité

43 rue de la République - CS 32615
80026 AMIENS Cedex 1

03 22 71 80 80
contact@somme.fr

somme
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Crédits photos : C.Bazin Cd80 - C.Duwez Cd80 - Shutterstock - J.Jullien - DR - Mise en page : Dr.Com Cd80 - Impression : Imp. Cd80 - Mai 2022